

Université d'Ottawa • University of Ottawa



Université d'Ottawa - University of Ottawa

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES

FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

Wafa BITAR

AUTEUR DE LA THÈSE - AUTHOR OF THESIS

M. A (sociologie)

GRADE - DEGREE

Département de sociologie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT - FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

TITRE DE LA THÈSE - TITLE OF THE THESIS

Technologies de l'information et de la communication et développement
international, l'approche des organisations internationales une étude du cas
égyptien

J. Y. Thériault

DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR DE LA THÈSE - THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS DE LA THÈSE - THESIS EXAMINERS

V. Armony

M. Ollivier

J.-M. De Koninck, Ph.D.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES
SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE
AND POSTDOCTORAL STUDIES

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ET
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, L'APPROCHE DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES : UNE ÉTUDE DU CAS ÉGYPTIEN**

Par

Wafa Bitar

**Cette thèse de maîtrise est présentée
au département de sociologie
dans le cadre de la recherche et thèse de maîtrise**

**Directeur :
Joseph Yvon Thériault**

**Université d'Ottawa
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Juin 2004**

© Wafa Bitar, Ottawa, Canada, 2004



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

ISBN: 0-494-01420-2

Our file Notre référence

ISBN: 0-494-01420-2

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Résumé

Ma thèse porte sur l'approche des institutions de développement international en ce qui a trait à la fracture numérique entre pays industrialisés et pays en voie de développement (PVD). Les propositions du Programme des Nations Unies pour le développement, du G8 et de l'Agence canadienne pour le développement international sont examinés et mis en perspectives à partir de l'exemple de l'Égypte. Mon hypothèse est que la définition des besoins des PVD non seulement leur échappe au profit des organisations internationales mais encore que celle-ci correspond aux besoins des pays développés. Contraints dans une logique qui ne leur convient pas, les PVD utilisent toute une série de manœuvres dilatoires qui leur permettent d'obtenir les fonds internationaux et de conserver leur équilibre politique. Les gagnants sont les groupes privilégiés des PVD et les aventuriers capitalistes du nord. Les résultats sont pauvres en matière de développement.

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, Monsieur Joseph Yvon Thériault, pour son appui et ses conseils, ainsi que M. Victor Armony et Mme Michelle Ollivier, les membres de mon jury.

Je suis reconnaissante à ma famille et à mes amis pour leur encouragement; ils ont tous cru à moi. Enfin, à mon mari, André Tremblay, je dis un grand merci pour sa confiance en moi, son appui et sa motivation tout au long de la rédaction de cette thèse, et surtout de sa patience.

Table des matières

Table des matières.....	1
Introduction.....	4
Chapitre I : Cadre théorique et méthodologie.....	8
Nouvelle mondialisation et révolution technologique : Relation entre mondialisation et TIC	8
Mondialisation et développement international : les relations Nord-Sud.....	20
Méthodologie	27
Chapitre 2 : Relation entre TIC et développement telle que vue par les organismes internationaux	30
G8 et la société mondiale d'information.....	32
Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) ou (<i>dot force</i>)	37
La composition du GEANT	37
Le rôle du GEANT.....	42
Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : l'initiative sur les opportunités numériques (Digital Opportunity Initiative- DOI)	45
<i>Digital Opportunity Initiative (DOI)</i>	47
L'ACDI et sa stratégie en matière de TIC	50
Chapitre 3 : l'Égypte : étude de cas	55
Un aperçu socio-économique de l'Égypte	59
Démographie : une contrainte constante.....	59
Politique : autocratie et dépendance envers les États-Unis.....	62
Le système politique égyptien	62
La politique extérieure de l'Égypte.....	64

La situation économique : encore la dépendance	67
Bref aperçu statistique.....	69
La stratégie de l'Égypte en matière de TIC et le développement de cette industrie.....	71
La Stratégie nationale de l'Égypte en TIC.....	72
Le développement des marchés locaux et d'exportation	73
Développement des ressources humaines	74
La modernisation de l'infrastructure des télécommunications	75
Préparer le cadre légal et réglementaire.....	76
Application des technologies en faveur de la création d'emploi et la création de la richesse :.....	76
Les défauts de la stratégie égyptienne	77
Le plan pour le développement de l'industrie informatique en Égypte.....	78
Chapitre 4 : Certains aspects de la réalité de l'implantation de ce plan	82
La cyber préparation	82
La situation de l'Égypte	85
La connectivité.....	85
<i>Cyber leadership</i>	91
La privatisation du secteur public égyptien	92
La recherche et le développement.....	95
Sécurité de l'information	96
Capital humain.....	98
L'âge	101
Le sexe	103
Climat pour le cyber business :.....	105

Conclusion	108
Bibliographie.....	113

Introduction

À la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle, l'ère de l'information gagne toutes les activités industrielles et sociales et accélère la globalisation des économies, des marchés et des sociétés (Castells 1998, Mansell et Wehn 1998). Selon ces auteurs, les technologies de l'information et de la communication (TIC), premières parmi un ensemble d'autres facteurs, sont un élément clé des transformations sociales et économiques dans les pays industrialisés : leurs coûts baissent tandis que leurs capacités augmentent. Leur évolution et leur diffusion à un rythme extrêmement accéléré ont entraîné la naissance d'un grand nombre de nouveaux services numériques dont la plupart sont basés sur Internet. Ces services se trouvent en abondance dans les pays industrialisés, tandis que les pays en voie de développement (PVD) sont encore en train de se battre pour avoir accès au service téléphonique traditionnel. Cette marginalisation est souvent connue sous le nom de «fracture numérique» (*digital divide*) car tous les nouveaux services qui sont basés sur la technologie numérique ont créé deux groupes de peuples : ceux qui sont riches en information et les autres qui sont pauvres en information. Des institutions internationales et des agences nationales, s'occupant de l'aide internationale entre autres, se sont préoccupées de cette question.

Dans cette thèse, je vais analyser les propositions de ces institutions afin de combler cette fracture numérique. Je vais regarder comment elles définissent les problèmes, les solutions qu'elles proposent et autant que possible, les résultats obtenus. Mon hypothèse est que ces organismes reproduisent dans ce domaine la même logique du développement international que pour les technologies anciennes. La définition des besoins des pays en développement et des moyens d'intervention est faite dans une optique qui est celle des

pays développés, à partir de leurs besoins et les solutions proposées les avantagent. Les pays en voie de développement sont amenés à jouer le jeu qui leur est imposé afin de conserver les faveurs des pays développés. Contraints dans une logique qui leur échappe, les pays en voie de développement utilisent toute une série de manœuvres dilatoires pour éviter de se conformer aux pressions étrangères et conserver leur équilibre politique. Manœuvres qui, à leur tour, pervertissent les moyens mis en œuvre par les pays donateurs. On en viendrait donc dans bien des cas à une situation où tout le monde est perdant sauf peut-être les privilégiés des PVD et les aventuriers capitalistes du Nord. Au mieux, les politiques de développement obtiendraient des résultats mitigés.

Parmi les institutions internationales, je vais me concentrer sur les propositions du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et celles du G8. Pour ce qui est des agences nationales, j'analyserai quelques exemples de projets de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans le domaine des TIC. Afin d'illustrer d'une manière plus concrète les conséquences de ces propositions, je vais utiliser l'exemple de l'Égypte.

En effet, la situation de l'Égypte est représentative des pays en voie de développement qui ont adhéré aux propositions internationales. Pour devenir un des leaders non seulement de l'utilisation mais aussi de la production des TIC au Moyen-Orient, l'Égypte a concentré beaucoup de ressources matérielles et humaines. Inspirée par la situation égyptienne, je vais identifier les principales limites quant aux infrastructures, aux ressources humaines et au système politique, ainsi que les problèmes associés avec l'implantation des TIC dans ce pays.

Le premier chapitre comprend le cadre théorique et la méthodologie. Le cadre théorique consiste en une réflexion sur la mondialisation et sur le rôle qu'y jouent les technologies de l'information et de communication. J'aborderai aussi les théories du développement international afin d'illustrer le contexte théorique dans lequel les propositions internationales et nationales se manifestent. Je présenterai et je critiquerai mes sources de données et ma méthodologie. Étant dans l'incapacité de faire un travail de terrain en Égypte, l'analyse des sources et des données secondaires sera à la base de la méthodologie utilisée.

Dans le deuxième chapitre, j'examinerai la relation entre les technologies de la communication et de l'information et le développement international telle que vue par le G8, le PNUD et l'ACDI. En premier lieu, j'analyserai la Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information issue de la réunion du G8 tenue à Okinawa en juillet 2000. De plus, je ferai une analyse plus approfondie du « Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies » (GEANT) qui est né de la Charte d'Okinawa. En deuxième lieu, j'examinerai avec plus de détails l'Initiative sur les opportunités numériques (Digital Opportunity Initiative – DOI) mise en place par le PNUD en réponse à la réunion de G8 à Okinawa. Il est nécessaire de mentionner ici que le PNUD est membre du GEANT. Enfin, j'étudierai la stratégie de l'ACDI en matière de technologies de l'information et de la communication.

Au troisième chapitre j'aborde le cas de l'Égypte qui me servira à illustrer la situation d'un pays en développement qui s'est engagé dans la direction indiquée par le GEANT et le PNUD. J'examinerai sa situation sous plusieurs angles, socio-économique, bien sûr mais aussi démographique et politique. La situation démographique de l'Égypte constitue

une contrainte constante sur la société en général et sur le gouvernement en particulier. J'aborderai l'aspect politique sur trois fronts différents : la place de l'Égypte dans le monde arabe, sa politique étrangère et son système politique. Je finirai par un examen de la situation économique marquée par la dépendance à l'étranger. Le chapitre trois comprend aussi une analyse de la stratégie de l'Égypte en matière de technologies de l'information et de la communication, les moyens pour développer cette industrie ainsi qu'une étude sur les défauts de cette stratégie. Cette stratégie a été élaborée dans le cadre du GEANT.

Le chapitre quatre est consacré à l'analyse des résultats obtenus par le gouvernement égyptien depuis la mise en œuvre de son programme. Pour ce faire, j'utiliserai le concept de la cyber préparation tel que défini dans une étude réalisée par McConnell International en 2000 et qu'on utilise abondamment pour rendre compte de la fracture numérique. Les critères développés par la compagnie de consultants internationaux me serviront de guide pour examiner la situation égyptienne en matière de cyber préparation. J'utiliserai les données internationales officielles et l'étude de différents documents produits en Égypte comme source pour mes études.

Chapitre I : Cadre théorique et méthodologie

Mon projet exige de conduire une réflexion théorique sur la mondialisation, le rôle qu'y jouent les TIC notamment, et le développement international. Dans un premier temps, je vais définir la nouvelle mondialisation en m'inspirant de Beck (2000) et de Held et al. (1999), et sa relation avec les technologies de l'information et de communication telle que vue par Castells (1998). J'aborderai le développement international à partir des travaux d'Escobar (1995), de Cardoso et Falleto (1978) et de Hedley (2000). Enfin, pour ce qui est du rôle des TIC dans le développement international, je travaillerai à partir des rapports du PNUD (1999, 2001) afin d'illustrer le contexte théorique dans lequel les propositions internationales et nationales se manifestent, et des travaux de Mansell et Wehn (1998).

Nouvelle mondialisation et révolution technologique : Relation entre mondialisation et TIC

Au cours de la dernière décennie du XX^e siècle, la mondialisation a été vue comme la force la plus fondamentale modelant les interactions entre nations et économies. Les exportations au niveau mondial croissent de façon considérable. Mais la mondialisation n'est pas qu'économique. L'interaction entre les populations est devenue plus profonde qu'elle ne l'a jamais été auparavant. La migration internationale continue à augmenter malgré les restrictions, et en particulier, la migration de la main-d'œuvre spécialisée des pays en voie de développement vers les pays industrialisés : « As many as 30,000 African PhDs live abroad, while the continent is left with only one scientist and engineer per

10,000 people » (PNUD, 1999 : 32). Les progrès en technologies du transport et des communications jouent un rôle fondamental en facilitant la circulation des personnes et des idées. L'avion à réaction a banalisé les voyages intercontinentaux. Les gens utilisent les appels interurbains internationaux de façon quotidienne, par exemple depuis 1980 les appels internationaux en provenance des Etats-Unis sont passés de 200 millions d'appels par année à plus de 4,6 milliards¹. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, surtout Internet, ont stimulé l'échange des idées et de l'information, ce qui a entraîné un engagement dans des associations sans frontières qui traitent des problèmes sociaux et politiques partout dans le monde. Quelques exemples d'une liste fort longue : La Marche mondiale contre le travail des enfants organisée en 1998 a traversé 56 pays afin de protéger et promouvoir les droits de tous les enfants; l'Association Révolutionnaire des Femmes Afghanes (RAWA) qui dénonçait la souffrance des femmes afghanes sous le régime des Talibans à partir de leur site web; et d'autres plus répandues comme l'association des « Médecins sans frontières ». Quant au mouvement contre la guerre en Iraq, il a entraîné des dizaines de millions de manifestants dans les rues du monde sans qu'aucune organisation transnationale ne le chapeaute.

De plus, durant la dernière décennie du XX^e siècle, des événements souvent dramatiques ont bouleversé l'ordre politique mondial. Ils ont favorisé la propagation des progrès technologiques et, en même temps, ont eu un impact direct sur les politiques économiques. Parmi ceux-ci la fin de la guerre froide fut déterminante. Elle a permis

¹ Source : Federal Communications Commission (FCC), Industry Analysis Division, Trends in the International Telecommunications Industry; Section 43.61 International Telecommunications Data dans FCC 2000, page 7-3. Tiré de Tremblay, André, Technologie et société, Automne 2000, Université d'Ottawa

l'intégration de plusieurs pays qui autrefois étaient exclus dans une mouvance économique globale, ce qui a accéléré la mondialisation d'une façon fulgurante. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont déclenché des millions de conversations globales, qu'elles soient de nature économique, culturelle ou personnelle. Selon le rapport du PNUD de 1999, l'accord de Marrakech signé en avril 1994 durant l'une des conférences de GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) – l'Uruguay Round - a changé les lois du commerce global :

... (It) reduced virtually all tariffs and other barriers. It also introduced a "rules based" system of global regulation in trade. And it broke ground in establishing the World Trade Organization (WTO) to enforce the agreement, with far-reaching authority to review country policies and settle disputes (p.20).

Tous ces changements nous obligent comme sociologue à développer des concepts qui nous permettent d'identifier et de comprendre cette nouvelle ère de mondialisation.

Ulrich Beck (2000) différencie le concept de « globalité » et celui de « globalisation », globalisation que je vais traduire par mondialisation pour la suite du texte. Loin d'être nouveaux pour les sociologues, nous rappelle Beck, ces deux concepts ont pris de nouvelles dimensions. Globalité signifiait que depuis longtemps les peuples de la terre habitaient dans une « société-monde », mais, aujourd'hui le concept prend une autre signification:

... (f)rom now on nothing which happens on our planet is only a limited local event; all inventions, victories and catastrophes affect the whole world, and we must reorient and reorganize our lives and actions, our organizations and institutions, along a 'local-global' axis (p.11).

En d'autres termes, la globalité est de l'ordre des faits incontournables qui définissent notre rapport au Monde. On vit dans la globalité. Quelques exemples suffisent pour étayer cet état de fait : les attentats du 11 septembre 2001, la guerre en Iraq, le SRAS

(symptôme respiratoire aigu sévère) et la maladie de la vache folle sont tous des événements locaux à consonance globale.

La mondialisation est définie par Beck comme: « ... the processes through which sovereign national states are criss-crossed and undermined by transnational actors with varying prospects of power, orientations, identities and networks » (p. 11). C'est donc avant tout un processus politique qui menace les souverainetés nationales et qui s'exprime aux niveaux économique, social ou culturel.

La mondialisation veut dire aussi selon Beck « ... no world state – or, to be more precise, world society without a world state and without world government. A globally disorganized capitalism... » (p. 13). Cette nouvelle société-monde ne constitue pas une grande société nationale où toute autre identité nationale est dissoute, mais un horizon ouvert au capitalisme caractérisé par la multiplicité et la non intégration des identités. En somme, il voit un capitalisme brutal, anarchique et désorganisé sévir à l'échelle de la planète.

Dans un sens voisin de celui de Beck mais encore plus marqué par le processus politique de la mondialisation, Held et al. définissent cette dernière comme :

« process (or set of processes) which embodies a transformation in the spatial organization of social relations and transactions – assessed in terms of their extensity, intensity, velocity and impact – generating transcontinental or interregional flows and networks of activity, interaction, and the exercise of power » (p. 16).

Comme Beck, Held et al. définissent la mondialisation comme un processus qui reflète l'émergence de réseaux d'échange et d'interaction interrégionaux. Des réseaux où le pouvoir joue un rôle fondamental. L'interconnexion entre le local et le régional étant de plus en plus étendue, intense et véloce, elle n'aura que plus d'impact. Cette rapidité

d'interaction ou d'interconnexion et son extension sont en partie le résultat du développement de nouveaux systèmes de communication au niveau mondial.

La mondialisation ou l'interconnexion internationale ou globale n'est pas un nouveau phénomène; le monde était intégré depuis le XIX^e siècle durant lequel les frontières étaient ouvertes et le taux de la migration assez haut. De même pour le commerce et l'investissement. Mais, comme Held et al. le mentionnent « ... the particular form taken by globalization may differ between historical eras » (p.17). Pour montrer que la mondialisation n'est pas un processus linéaire, Held et al. ont trouvé que les formes historiques de la mondialisation pourraient être comparées en fonction de huit dimensions qui, collectivement, déterminent la forme de la mondialisation dans chaque époque (p. 21):

Tableau 1: Dimensions des formes historiques de la mondialisation

Spatio-temporal dimensions :	Organizational dimensions:
1. the extensity of global networks	1. the infrastructure of globalization
2. the intensity of global interconnectedness	2. the institutionalization of global networks and the exercise of power
3. the velocity of global flows	3. the pattern of global stratification
4. the impact propensity of global interconnectedness	4. the dominant modes of global interaction

Selon Held et al., les dimensions spatio-temporelles fournissent la base d'une évaluation quantitative et qualitative des différentes formes historiques de la mondialisation. À partir de ces dimensions, une typologie de la mondialisation pourrait être construite. Historiquement, la relation entre l'ampleur, l'intensité et la vitesse des réseaux globaux, de commerce par exemple, et de l'interconnexion entre les régions et les pays diffère d'une période à une autre. Dans une période donnée, une grande ampleur de transactions

mondiales par exemple n'était pas combinée avec une intensité, une vitesse ou un impact similaire. Selon Held et al., les premiers circuits de commerce de soie (la route de la soie) qui connectaient l'Europe avec la Chine et l'Orient pourraient correspondre à ce type. Un autre type de mondialisation est caractérisé par une grande ampleur d'interaction globale et un grand impact sur certaines communautés mais l'intensité des niveaux d'activité et leur vitesse est faible. À ce type, que Held et al. appellent mondialisation expansive, correspond le début de la période moderne de l'expansion impériale de l'Occident où les empires européens sont parvenus à atteindre une certaine portée globale avec un très grand impact entre les civilisations. La situation actuelle représente le niveau le plus élevé de chacune des dimensions.

Les réseaux globaux ne peuvent pas exister sans l'aide d'infrastructures soit physiques, par exemple l'infrastructure des transports, soit légales comme les lois qui contrôlent les guerres. L'importance des infrastructures vient de leur capacité de faciliter ou de limiter l'intensité et l'ampleur de l'interconnexion et l'interaction globale. Held et al. proposent quatre dimensions organisationnelles soient les infrastructures, l'institutionnalisation des réseaux globaux, les modèles de stratification globale et les modes dominants de l'interaction globale. Ces dimensions nous permettent de mieux spécifier la forme de la mondialisation dans une époque donnée. Les auteurs mentionnent que, par exemple, la capacité d'interaction du système du monde moyenâgeux, restreinte par les moyens limités de communication de cette époque parmi d'autres, est très inférieure à celle de l'époque contemporaine où Internet facilite la communication globale instantanée.

L'institutionnalisation des relations entre les réseaux globaux est une autre dimension significative qui aide à comprendre les formes historiques de la mondialisation. Elle

consiste à comprendre comment les formes des alliances ou des commerces entre les réseaux globaux sont devenues régularisées et ancrées dans les pratiques des états et des individus.

Comme la mondialisation modifie l'exercice et la distribution du pouvoir, Held et al expliquent qu'à chaque époque de mondialisation correspondent des formes distinctes de stratification où les relations globales de domination et de contrôle sont différentes d'une époque à l'autre. D'où l'importance pour eux d'étudier les modèles de stratification, l'autre dimension organisationnelle dans la compréhension des formes historiques de la mondialisation.

Selon Held et al, différents modes d'interaction globale correspondent à différentes époques. Ils distinguent entre les modèles dominants d'interaction de type impérialiste ou coercitif versus coopératif, et les instruments primaires de pouvoir comme les instruments militaires versus les autres économiques. La fin du XIX^e siècle, la période de l'expansion de l'Ouest, l'impérialisme et le pouvoir militaire étaient les instruments d'interaction qui distinguent cette période. Tandis qu'à la fin du XX^e siècle, les instruments économiques sont les modes d'interaction les plus dominants.

Pour Beck, ce qui distingue le processus actuel de la mondialisation (ou bien la deuxième modernité comme Beck l'appelle) de l'ancienne mondialisation c'est que la nouvelle globalité n'est plus réversible. Beck donne huit raisons (p. 11) pour cette irréversibilité :

Tableau 2: Raisons de l'irréversibilité de la globalité des sociétés selon Beck

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. The geographical expansion and ever greater density of international trade, as well as the global networking of finance markets and the growing power of transnational corporations.2. The ongoing revolution of information and communications technology.3. The universal demands for human rights – the (lip service paid to the) principle of |
|--|

democracy.

4. The stream of images from the global culture industries.
5. The emergence of a postnational, polycentric world politics in which transnational actors (corporations, non-governmental organizations, United Nations) are growing in power and number alongside governments.
6. The question of world poverty.
7. The issue of global environmental destruction.
8. Transcultural conflicts in one and the same place.

Les huit raisons mentionnées par Beck sont des événements présents dans la vie de la plupart des individus dans ce monde. Il est de plus en plus difficile pour un peuple quelconque de ne pas subir les conséquences des crises du marché financier, par exemple ou bien de choisir de ne pas avoir des services de téléphone et d'Internet. Les problèmes de la pauvreté et des droits humains n'ont plus juste une résonance locale, ils sont devenus des problèmes universels. Ce sont des comités internationaux qui s'occupent des droits humains dans chaque pays, leurs découvertes sont connues partout dans le monde ; et ce sont des organisations internationales comme les Nations-Unies et le G8 qui s'occupent des problèmes de la pauvreté. Les solutions proposées touchent les pays riches ainsi que les pays pauvres. Le réchauffement global, causé par l'activité humaine dans l'émission de gaz à effet de serre entre autres, est une catastrophe environnementale qui a pour effet le changement des conditions climatiques régionales ; celles-ci modifient les ressources d'eau, rehaussent le niveau d'eau des mers, augmentent la désertification et affectent la santé humaine, les animaux et d'autres types d'écosystème. Bref, Beck explique que dorénavant on doit organiser notre vie selon un axe local-global.

En effet, ces changements ont défini la façon dont l'intégration globale est en train de se manifester, par la naissance de nouveaux marchés, de nouveaux acteurs, de nouveaux outils et de nouvelles lois :

- de nouveaux marchés : les marchés des services comme les banques et les compagnies d'assurance s'étendent à toute la planète. On parle de plus en plus de financiarisation de l'économie mondiale. La dérégulation des marchés financiers leur a permis de faire des transactions et de travailler à distance. Le mouvement apparu au début du XXe siècle de marchés de consommateurs globaux avec des marques globales s'est accentué. Il n'y a pas que Coca-Cola ou McDonald dont le logo est connu dans le monde entier.
- de nouveaux acteurs : les corporations multinationales ont aussi assuré leur domination sur la production mondiale. Il n'est pas de secteur de l'économie dont elles sont absentes. Toute une série d'organismes internationaux sont apparus dans le sillon des Accords de Bretton Woods.
- de nouveaux outils : les ordinateurs, Internet et la communication électronique, les téléphones cellulaires, et les moyens de transport qui sont devenus moins chers et plus rapides.
- de nouvelles lois : des accords concernant l'environnement et les droits humains; des politiques de libéralisation liées au marché économique global.

Ainsi, comme le montrent Beck et Held et al., cette nouvelle ère de mondialisation qui a intensifié les contacts non seulement entre les pays mais aussi entre les populations, est

différente à cause, en partie, de l'émergence rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication parmi d'autres facteurs.

Pour la définition des technologies de l'information et de la communication (TIC), je retiendrai celle que Manuel Castells a donné dans son livre intitulé *La société en réseaux* et qui est la plus appropriée : « Par technologie j'entends, l'utilisation de connaissances scientifiques pour déterminer les façons de faire les choses d'une manière reproductible » (p.52); et pour les technologies de l'information, il ajoute « l'ensemble convergent des technologies de la micro-électronique, de l'informatique (machines et logiciels), des télécommunications/diffusion et de l'opto-électronique... et l'ingénierie génétique » (p.52).

Dans ce processus, il ne faut pas négliger le rôle important des talents de personnes et leurs capacités à acquérir de nouvelles connaissances nécessaires pour l'application et l'implantation de ces nouvelles technologies. Mansell et Wehn (1998), de leur côté, ont signalé cette importance. Ils disent que les compétences des personnes, leurs capacités et leurs possibilités d'apprentissage sont tout aussi importantes, sinon plus, que la capacité matérielle des TIC pour produire de nouvelles technologies. Pour eux, l'infrastructure nationale d'information dans un pays en voie de développement doit inclure le matériel, les logiciels et les connaissances requises afin de mettre les technologies de l'information et de la communication au service du développement.

Il ne s'agit pas en effet ici de tomber dans une sorte de déterminisme technologique étroit. Les effets sociaux et culturels de ce que Castells appelle la révolution de la technologie de l'information (versus révolution industrielle) ne dépendent pas seulement

de leur existence dans une société particulière, de leur simple possibilité technique, mais de leurs formes sociales d'utilisation :

Ce qui distingue l'actuelle révolution technologique, ce n'est pas le rôle majeur du savoir et de l'information mais l'application de ceux-ci aux procédés de création des connaissances et de traitement/diffusion de l'information en une boucle de rétroaction cumulative entre l'innovation et ses utilisations pratiques. (Castells, 1997 : p. 54).

Castells continue son argumentation « ... pour la première fois dans l'histoire, l'esprit humain est une force de production directe, et pas simplement un élément décisif du système de production » (p. 55). Il différencie la révolution informationnelle ou technologique de la révolution industrielle en disant que cette dernière s'est produite dans quelques sociétés et dans une zone géographique limitée et sélective et son rythme est passablement lent en le comparant à la vitesse à laquelle se diffuse la technologie aujourd'hui; de plus, son argumentation consiste à montrer que la réorganisation de la production capitaliste à partir des années 70 ne correspond pas seulement à une meilleure utilisation et une plus grande diffusion de l'information, mais aussi que l'information devient un produit économique en tant que tel:

... (l)es nouvelles technologies de l'information se sont répandues dans le monde entier à la vitesse de l'éclair en moins de vingt ans, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, en affichant une logique qui m'apparaît spécifique de cette révolution technologique : l'application immédiate à son propre développement des technologies qu'elle génère, reliant ainsi le monde par la technologie de l'information (p.56).

Donc, pour Castells, les technologies de l'information ont joué un rôle varié dans la transformation du capitalisme mondialisé, à tous les niveaux du cycle de production, en relançant une machine économique qui avaient tendance à s'essouffler. Il montre que l'émergence de cette nouvelle économie, distinguée par l'intégration mondiale des marchés financiers et permettant une rentabilité du capital jamais vue depuis les années

60, n'aurait pas été possible sans la présence de technologies nées, pour l'essentiel dans la Silicon Valley il y a plus de trente ans.

Mais la question qui se pose ici est la suivante : pourquoi ces nouvelles technologies ont-elles plus d'influence que les autres facteurs humains? C'est que ces nouvelles technologies ont permis des sauts fondamentaux en matière d'innovation. En effet, elles ont offert la possibilité d'inventer des méthodes radicalement nouvelles afin d'accomplir ce qui était inimaginable auparavant. La fusion entre information et communication, surtout à travers Internet, a éliminé les limites des coûts reliées au temps et à l'espace en formant les nouvelles sociétés globales en réseaux. Des sociétés qui se sont construites, d'après Manuel Castells, à partir de la connaissance et de l'adaptabilité des entreprises ce qui a permis aux innovations d'imprégner rapidement l'économie.

Le point de vue et les idées de Manuel Castells ont été amplement repris par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) notamment. Les TIC, selon cet organisme, alimentent la mondialisation en donnant naissance à de nouveaux marchés et à de nouveaux acteurs qui n'auraient pas l'importance qu'ils ont sans ces nouvelles technologies (PNUD 1999). C'est ainsi que la création des logiciels informatiques a pris une grande importance dans le processus de la possession du pouvoir économique : « ... (k)nowledge is the new asset : more than half of the GDP in the major OECD countries is now knowledge-based » (PNUD, 1999: 57).

En prenant une aussi grande importance dans la vie économique, ces nouvelles technologies ont joué le rôle d'une force motrice du développement humain pour ceux qui sont branchés, c'est-à-dire, pour la plupart des pays industrialisés; elles pourraient fournir l'information pour augmenter la productivité dans tous les domaines. Mais,

qu'est-ce qui se passe pour ceux qui n'ont pas les moyens d'être branchés? De nombreux ouvrages se sont penchés sur la question, le plus souvent dans le cadre restreint des sociétés industrialisées et même des seuls États-Unis (Compaine 2001). On a considéré le sexe, la race ou le lieu de résidence. Mais, dans le contexte de cette thèse, et pour répondre à cette question, un examen des théories en développement international s'avère nécessaire.

Mondialisation et développement international : les relations Nord-Sud

Même si l'importance et le pouvoir des TIC comme un des facteurs de la mondialisation nouvelle semblent évidents, la question suivante se pose encore: Est-ce qu'elles engendrent une mondialisation qui s'étend à toute la planète ou bien une polarisation en communication où tout échange d'information est concentré entre les habitants des pays les plus favorisés? Quelques chiffres nous montrent l'état des choses.

La révolution dans ces technologies a commencé il y a moins de deux décennies et leurs réseaux s'élargissent de plus en plus malgré l'éclatement de la bulle boursière dite des *dotcoms*. Mais, jusqu'à maintenant, on peut dire qu'elles sont concentrées dans très peu de pays. Selon le rapport du PNUD (2001), plusieurs inventions technologiques anciennes, importantes pour le développement humain, ne se sont pas encore répandues dans les pays en voie de développement. Le rapport mentionne que cette expansion s'est arrêtée pour des raisons liées au revenu, à l'infrastructure et aux institutions. D'où la grande disparité en utilisation et distribution : « Le téléphone existe depuis plus d'un siècle. Alors qu'il y a plus d'une ligne d'abonné pour deux habitants dans la zone OCDE, le chiffre est d'une pour 15 dans les pays en développement et d'une pour 200 dans les

pays les moins avancés » (PNUD, 2001 : 42). De telles disparités limitent l'accès à Internet. Selon le même rapport, « ... 79 % des internautes vivent dans la zone OCDE, qui ne représente, ... que 14 % de la population mondiale » (p. 42). Les disparités apparaissent d'une façon plus flagrante lorsque l'on sait que les États-Unis possèdent non seulement plus d'ordinateurs que tout l'ensemble des pays du monde, mais aussi plus d'ordinateurs *per capita* que tout autre pays.

Si les barrières géographiques sont tombées face aux nouvelles technologies, une nouvelle barrière a émergé ; elle sépare les branchés des autres, elle crée des exclus. Selon les statistiques, au niveau global, l'utilisateur typique d'Internet, est un homme de moins de 35 ans éduqué à l'université, disposant d'un revenu élevé et qui habite les zones urbaines. En effet, les hommes représentent 86 % des internautes en Éthiopie, 83 % au Sénégal, 70 % en Chine, 67 % en France et 62 % en Amérique latine. Au Chili, 74 % des utilisateurs ont moins de 35 ans ; en Chine, cette proportion est de 84 %. La plupart des autres pays suivent le même schéma. Sur le plan de l'éducation et du revenu, le portrait est aussi clair. En Bulgarie, les 65 % les plus pauvres de la population représentent seulement 29 % des utilisateurs d'Internet. Au Chili, 89 % des internautes ont suivi des études supérieures, contre 65 % au Sri Lanka et 70 % en Chine. La concentration dans les zones urbaines en Chine, signifie que les quinze provinces les moins connectées comptent seulement 4 millions d'utilisateurs d'Internet, regroupent 600 millions d'individus, alors que sur 27 millions d'habitants, les villes de Shanghai et de Beijing comptent 5 millions d'internautes. En République dominicaine, 80% des utilisateurs d'Internet vivent dans la capitale, Saint-Domingue. En Thaïlande, 90% vivent dans les zones urbaines qui pourtant ne rassemblent que 21 % de la population totale du pays. Sur

les 1,4 million de connexions à Internet que l'on dénombre en Inde, plus de 1,3 million sont concentrés dans cinq villes ou États : Delhi, Karnataka, Maharashtra, Tamil Nadu et Mumbai. (Mansell et Wahn, 1998 ; PNUD, 2001).

Cet homme typique fait partie d'une minorité globale. En effet, cette société en réseaux a créé un double système de communication. D'une part, un système qui s'adresse à ceux qui ont un revenu élevé, qui sont éduqués et qui sont branchés, ce qui leur donne accès à l'information à un coût minime et à une vitesse élevée. D'autre part, un autre système pour ceux qui ne sont pas branchés, qui sont bloqués par les grandes barrières du coût et du temps et qui sont obligés de dépendre d'une information déjà dépassée.

C'est côte à côte que les gens de ces deux systèmes vivent et se font concurrence. Les avantages d'être un membre des sociétés en réseaux et des sociétés du savoir sont très déterminants dans le jeu du pouvoir au sein de la communauté internationale. Les plus touchés sont les pays en développement qui s'en trouvent de plus en plus dans la marginalité. Selon le « Rapport mondial sur la communication et l'information » de l'UNESCO (1999-2000), « (l)a disponibilité, l'accessibilité et les possibilités de financement des équipements et des services (des TIC) ainsi que la maîtrise des compétences techniques et administratives divergent fortement entre pays riches et pays en développement, mais aussi entre les différentes catégories sociales dans tous les pays... loin de diminuer, ces disparités au contraire s'accroissent dans le monde entier » (p. 37).

C'est dans ce sens de marginalisation et d'exclusion des pays en développement et leur population que plusieurs auteurs ont mis le concept même de développement international en doute. En effet, le concept de développement conçu par les pays

industrialisés au début des années cinquante est compris comme un processus associé à la croissance économique, à l'augmentation du revenu afin d'acquérir un niveau de vie équivalent à celui des pays industrialisés. Mais Escobar (1995) le voit différemment:

For instead of the kingdom of abundance promised by theorists and politicians in the 1950s, the discourse and strategy of development produced its opposite: massive underdevelopment and impoverishment, untold exploitation and oppression. The debt crisis, the Sahelian famine, increasing poverty, malnutrition, and violence are only the most pathetic signs of the failure of forty years of development...it is about how the "Third World" has been produced by the discourses and practices of development since their inception in the early post-World War II period (p. 4).

Hedley (2000), comme Escobar, souligne qu'entre 1801 et 1901, les travailleurs des pays industrialisés gagnaient 11 fois plus que leurs contreparties dans les pays non industrialisés, tandis qu'en 1995, en pleine révolution technologique, le revenu par personne est devenu 52 fois plus grand dans les pays développés que dans ceux moins développés (p.278).

En analysant les conséquences des projets de développement international, on voit que la disparité socio-économique a augmenté d'une façon flagrante entre les peuples du monde :

Wherever one looked, one found the repetitive and omnipresent reality of development: governments designing and implementing ambitious development plans, institutions carrying out development programs in city and countryside alike, experts of all kinds studying underdevelopment and producing theories ad nauseam. The fact that most people's conditions not only did not improve but deteriorated with the passing of time did not seem to bother most experts (Escobar 1995: 5).

Mais, les opinions les plus pessimistes portant sur la marginalisation et l'exclusion des pays en développement, la disparité entre les pays du Nord et ceux du Sud et l'inefficacité des projets de développement, ne sont pas partagées par ceux qui sont impliqués dans la planification de l'agenda du développement. Et, l'engouement pour les

nouvelles technologies et leur capacité de démultiplier le développement économique semble entrer dans cette catégorie.

Les Nations Unies, sous la plume de son secrétaire général M. Koffi Annan, soulignent l'énorme potentiel que les TIC pourraient avoir dans les projets du développement. Durant la première réunion du *Working Group on Informatics* des Nations Unies (1997), M. Annan montre les avantages de l'application et de l'utilisation des TIC dans différents domaines socio-économiques :

Recent developments in the fields of communications and information technology are indeed revolutionary in nature. Information and knowledge are expanding in quantity and in accessibility. In many fields future decision-makers will be presented with unprecedented new tools for development. In such fields as agriculture, health, education, human resources and environmental management, or transport and business development, the consequences really could be revolutionary. Communications and information technology has enormous potential, especially for developing countries, and in furthering sustainable development.
<http://www.un.org/News/Press/docs/1997/19970424.sgsm6224.html>.

La citation qui suit est dans le même ordre d'idée. Elle représente ce que le PNUD pense de l'impact des TIC sur le développement international:

Information and communication technologies are not only a significant factor in the performance and growth of economies... the importance of which is continuously growing – but they also represent a novel and effective tool to help advance sustainable human development (PNUD, 1998).

Encore dans le même sens, souvent les agences internationales concernées par les projets de développement construisent leurs projets en pensant que tout ce qui fascine le Nord (cette fois-ci les découvertes technologiques) doit être utile pour les pays du Sud, mieux qu'il y trouvera un terreau propice :

Ce sont généralement ceux qui n'ont rien qui ont le moins à craindre l'avenir, et, de toute évidence, leur gouvernement s'encombre moins des intérêts particuliers attachés à la technologie d'hier. Ces pays sont mieux disposés à l'égard de l'innovation, et passeront sans difficulté de la téléphonie fixe au téléphone cellulaire ou même à la transmission de la voix, des images et des données sur Internet. Ils hésiteront moins à se lancer dans de

nouvelles cultures, car ils ne sont pas bridés par un système agricole subventionné et campé sur ses positions (PNUD, 2001 : iii).

C'est une représentation monolithique et homogène que le PNUD et les autres agents de développement se font des pays en développement. Ils négligent leurs histoires et leurs cultures et essaient de leur imposer leurs propres valeurs. C'est cette notion même de représentation des pays en développement par les pays développés, planificateurs des projets de développement, qu'Escobar critique et trouve aberrante :

This notion [of representation] can be extended to the Third World as a whole, for what is at stake is the process by which, in the history of the modern West, non-European constructs representations of Asia, Africa, and Latin America as Third World and underdeveloped are the heirs of an illustrious genealogy of Western conceptions about those parts of the world (Escobar 1995: 8).

Cette idée d'inefficacité des programmes d'aide internationale et de continuation de l'ancien modèle d'approche des problèmes des pays en développement est, je crois, parfaitement illustrée dans l'élaboration du projet GÉANT développé par le G8, approuvé et mis en œuvre par le PNUD.

Une dernière théorie me semble intéressante pour l'analyse de l'implantation des TIC dans les pays du Sud : la théorie de la dépendance. Cette théorie est tombée en disgrâce tant à cause de son vocabulaire vieilli parce que trop marxisant que de l'implication de son principal concepteur, Fernando Henrique Cardoso, dans la politique réelle en étant le président du Brésil de 1994 jusqu'à 2002. Cette théorie nous rappelle que le seul but de des organisations de développement international n'est pas le bien-être des pays en développement. Les pays du Nord sont aussi dépendants des pays du Sud que ces derniers le sont à l'égard des pays du Nord. La théorie de la dépendance nous fournit des outils conceptuels pour prendre en considération la forme de ce processus ainsi que la

place de chaque pays dans la hiérarchie du pouvoir au sein de cette interrelation. «... (l)es banquiers ont besoin de clients tout comme les clients ont besoin de banquiers » (p.22), nous intimaient Cardoso et Faletto en 1978. Et, le plus important est de savoir si notre place est celle du banquier ou bien celle du client. Les auteurs de la théorie de la dépendance économique et du développement capitaliste, définissent la dépendance de la façon suivante :

Au niveau économique, un système est dépendant lorsque l'accumulation et l'expansion du capital ne peuvent trouver l'essentiel de leurs composantes dynamiques à l'intérieur même du système (p.21).

Or, dans le cas des TIC, les pays du Nord, fabricants, utilisateurs et exportateurs de ces nouvelles technologies, ont besoin de nouveaux marchés pour assurer leur croissance économique et leur expansion capitaliste à long terme. La crise des années 2000 n'est qu'une autre illustration de cette dépendance, crise où les TIC jouaient le premier rôle. Les marchés des pays du Nord étaient incapables d'absorber l'abondance de cette production et les pays en développement n'étaient pas encore prêts à absorber une partie de cette abondance. La théorie de la dépendance nous invite à lire les efforts du G8 comme une tentative de développer de nouveaux marchés. La banalisation de l'informatique dans l'univers quotidien des pays du Nord et la chute des prix rapides qui est devenue une des caractéristiques de l'industrie de l'informatique rendaient nécessaires ces nouveaux marchés avant même la déconfiture boursière qui allait survenir et qui était prévisible. Or, et Cardoso et Faletto le montrent bien, les produits de consommation de masse dans les pays du Nord, une fois exportés dans les pays du Sud, deviennent des produits de consommation de luxe qu'on peut vendre à prix

fort. Ce qui engendre une concentration de revenu et une inégalité des profits sur l'ensemble de l'économie. Ce qui est vrai dans le cas de l'Égypte où les profits sont surtout recueillis par les élites.

La position des pays en développement n'est pas facile car s'ils rejettent les projets et les produits du Nord pour privilégier leur propre voie, Cardoso et Faletto affirment que « ... s'il veut poursuivre son expansion économique, un pays dépendant doit accepter le jeu de 'l'interdépendance', mais en étant dans la position du client qui va trouver le banquier » (p.22). Or, le banquier se trouve alors dans une position de dicter ses propres conditions et ses règles. Ce qu'on va voir dans la dynamique d'interrelation du GÉANT, créé par les G8, et la stratégie nationale en matière de TIC développée par l'Égypte.

En réalisant l'engouement des organisations internationales et des pays industrialisés pour les TIC réputées capables de jouer un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, et leur enthousiasme envers la diminution de la fracture numérique entre Nord-Sud, la question qui se pose est la suivante: Comment ces organisations et ces pays présentent-ils leurs propositions afin de combler la fracture numérique ? Comment définissent-ils les problèmes et quelles sont les solutions proposées ?

Méthodologie

Pour faire un état de la situation, cette thèse sera basée sur l'examen et l'analyse de livres et d'articles, de rapports et de documents provenant de différentes organisations locales et internationales; en un mot, sur des sources et des données secondaires. Il ne m'a pas été possible de faire du travail de terrain dans un pays en voie de développement. Pour la

collection des informations dont j'ai besoin pour ma recherche, je vais utiliser les sources de données bibliographiques et les bases de données disponibles sur Internet, notamment celles de la Banque mondiale, de l'UIT (Union internationale des télécommunications) et du PNUD. De plus, plusieurs organisations internationales ont des sites Web et offrent l'opportunité de télécharger des articles pertinents à cette étude. Ces organisations comprennent : La Banque Mondiale, l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Centre de Recherche sur le Développement International (CRDI), et United Nations Commission on Science and Technology for Development (UNCSTD). La synthèse que je ferai de ces informations me permettra d'identifier les avantages promis, dans bien des cas tout n'est que virtuel, et les difficultés rencontrées là où l'on a tenté d'implanter ces technologies.

Je ne ferai pas de terrain, je l'ai déjà dit. Toutefois, afin d'éviter de tomber dans les généralités au sujet des pays, j'ai préféré faire le focus sur un pays en particulier : l'Égypte. Dans cette section consacrée à la méthodologie, je ne tracerai pas un portrait socio-économique et statistique de l'Égypte. J'y reviendrai au chapitre trois. Le gouvernement égyptien aussi bien que les rapports des organismes internationaux portant sur l'Égypte constitueront mes principales sources d'information. Je me référerai à différentes sources publiées sur Internet. Certaines reposent sur des organismes établis tel *The Economist*. Mais il existe aussi une pléthore de groupes d'analystes tantôt privés tantôt publics, liés à des ambassades notamment, qui publient des rapports et des commentaires sur la situation égyptienne en anglais, en arabe ou en français. J'ai adopté une attitude méfiante face à ces sources en essayant de trouver toujours au moins deux sources pour chacune des informations nouvelles que j'y glanais.

Cela dit, les données internationales présentent toujours des difficultés. On ne peut garantir qu'elles sont recueillies avec toutes les règles de l'art. De plus, la défunte URSS nous a laissé le souvenir amer de données officielles faussées. Je n'ai d'autres choix que d'accepter comme vraies les informations fournies par les sources officielles.

Chapitre 2 : Relation entre TIC et développement telle que vue par les organismes internationaux

Il est généralement reconnu que la pauvreté dans les pays en voie de développement ne permet pas à la population de devenir des acheteurs et des utilisateurs potentiels de cette nouvelle technologie. Pourquoi donc considérons-nous que l'accès à Internet doit être placé parmi les priorités du développement international ? En quoi Internet est-il prioritaire sur la santé, l'éducation ou l'environnement ? Quel rôle les TIC pourraient-elles jouer dans la solution des problèmes que vivent les pays en voie de développement en santé, en environnement ou en éducation, par exemple ?

Il est devenu de plus en plus évident que si les pays développés ne prennent pas les mesures nécessaires pour mettre en place une infrastructure informatique nationale, ils risquent d'être exclus socialement et économiquement du marché mondial capitaliste. Pour les pays en développement, il est plus difficile de tirer la même conclusion. En d'autres mots, on peut se demander si développer leur propre infrastructure informatique éloigne le risque d'exclusion pour les pays en développement. Chaque pays, qu'il soit industrialisé ou en voie de développement, a besoin d'évaluer ses propres priorités et ses stratégies afin de pouvoir répondre à ses objectifs de développement. Or, au niveau global, les grands joueurs économiques des pays industrialisés, les grandes firmes du secteur des TIC notamment, sont en train de tout mettre en oeuvre afin d'atteindre les marchés des pays en développement. Ces derniers risquent d'y perdre autant que d'y gagner.

Selon le rapport du PNUD de 1999, le monde est plus riche aujourd'hui qu'au milieu du XXe siècle. Il en tient pour preuve l'augmentation du PIB mondial qui a triplé au cours des derniers 50 ans. Admettre que le monde est devenu plus riche ne doit pas nous amener à masquer l'existence de grandes inégalités entre les pays et les régions aussi bien qu'à l'intérieur de ceux-ci. L'organisme international reconnaît que la pauvreté progresse partout dans les pays industrialisés comme dans ceux en voie de développement : près de 1,3 milliard de personnes vivent d'un salaire équivalent à moins d'un dollar par jour et près de 840 millions sont mal nourries (PNUD, 1999).

Une des prétentions des pays riches, celle-ci en conformité avec la critique d'Escobar, tient à la nécessité pour les pays en voie de développement de développer les connaissances et l'infrastructure nécessaire pour la mise en œuvre des TIC. Cette prétention prend différentes formes. J'examine ici les propos de trois organismes en matière des TIC dont l'action peut entraîner des conséquences majeures pour les pays en voie de développement : le G8, le PNUD et l'ACDI.

Le G8 n'est pas à proprement dit « un organisme » et n'est surtout pas un organisme de développement international au sens où Escobar le définit. On pourrait dire que c'est un club, un club on ne peut plus sélect puisque les pays les plus puissants du monde le forment. Le G8 a été fondé en 1975 (<http://www.g8.gc.ca/background-fr.asp>). Il comptait alors 6 membres. Le Canada s'est joint au groupe en 1976 et la Russie en 1997, huit ans après la chute du mur de Berlin. Le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Russie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis en sont les membres officiels. L'Union européenne n'est pas un membre officiel du G8. Deux de ses dirigeants, le président du

Conseil européen et le président de la Commission européenne, y sont pourtant admis comme observateur depuis 1977. Le G8 n'a donc pas de mandat précis. On pourrait dire qu'il s'occupe des affaires du monde et qu'il est libre de les définir à son gré. Les armes de destruction massive, la dette des pays en voie de développement, le terrorisme, l'eau et la santé font partie de ses préoccupations. La principale manifestation du G8 est son sommet annuel, tenu chaque année dans le pays qui en assure la présidence, une présidence tournante. L'ordre du jour de chaque sommet est le résultat d'un processus de négociation ponctué de mini-sommets tantôt de ministres des finances tantôt de hauts fonctionnaires tantôt des délégués personnels des dirigeants des pays membres. En 2000, au cœur du boum des technologies, le sommet d'Okinawa avait comme un de ses sujets la société mondiale de l'information. La charte d'Okinawa avait comme objectif d'orienter l'action de la planète en matière de nouvelles technologies. J'y consacre les prochaines pages.

G8 et la société mondiale d'information

Les travaux du G8 partent d'un constat que je peux facilement admettre : la technologie de l'information et de la communication est en train de changer une grande partie des pays industrialisés d'une façon positive. Cependant, il constate aussi la fracture numérique récente, à l'image des anciennes fractures socio-économiques. Voilà qui signifie que de nombreux pays du monde sont abandonnés et négligés dans la nouvelle économie numérique mondiale. Les organisations internationales, dont le G8, ont sonné l'alarme concernant l'inégalité qui règne dans cette nouvelle société mondiale d'information. Durant le sommet de G8 tenu à Okinawa (Japon) du 21 au 23 juillet 2000, les chefs d'états ont publié la « Charte d'Okinawa sur la société mondiale de

l'information ». Dans la charte, le G8 a établi un constat de cinq points qu'on peut résumer de la manière suivante :

1. Au début du XXI^e siècle, l'impact des technologies de l'information et de la communication affecte la société à tous les niveaux, économiques, sociaux et culturels. Elles sont en train « de devenir un des principaux facteurs de la croissance de l'économie mondiale. Elles permettent à un grand nombre de personnes, de sociétés et de groupes sociaux dynamiques, partout dans le monde, de relever les défis économiques et sociaux avec plus d'efficacité et plus d'imagination. Des opportunités sans précédent s'offrent à tous, aussi bien individuellement que collectivement » (<http://www.osiris.sn/charte-g8.html>).
2. Elles permettent aux gens de mieux réaliser leurs connaissances, « (N)otre vision d'une société de l'information est celle d'une société qui permet à chacun de réaliser son potentiel et ses aspirations » (idem). À partir des stratégies nationales et internationales, les TIC doivent servir plusieurs objectifs économiques, politiques et sociaux. Elles peuvent aussi aider à « consolider la démocratie, de renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques, de promouvoir les droits de l'Homme, de favoriser la diversité culturelle et d'assurer la paix et la stabilité internationales » (idem).
3. Un attachement au principe d'intégration dans la société mondiale de l'information pour tout le monde. Pour arriver à cet objectif, une société doit reposer sur « les valeurs démocratiques propices au développement humain, notamment la liberté de circulation des informations et des connaissances, la tolérance et le respect de la diversité » (idem).

4. Les chefs d'états du G8 auront la responsabilité d'encourager les gouvernements locaux à établir « un environnement réglementaire et un cadre d'action adéquats, propres à stimuler la concurrence et l'innovation, à garantir la stabilité économique et financière, à améliorer la coopération de tous les acteurs pour optimiser les réseaux mondiaux, à lutter contre les utilisations délictueuses qui portent atteinte à l'intégrité du réseau, à combler le fossé numérique, à investir dans les hommes et à promouvoir l'accès et la participation de tous » (idem).
5. Le point de départ de la Charte est de combler « le fossé international de l'information et du savoir ». On pense arriver à le faire en établissant des politiques et des mesures liées aux TIC et en assurant un partenariat entre les parties concernées ; ce qui permet aux TIC de se développer « dans de bonnes conditions ».

Écrite avant l'éclatement de la bulle boursière dite des dotcoms, la Charte pouvait prétendre sans sourciller que les TIC étaient « un des principaux facteurs de la croissance » de l'économie mondiale. Je ne suis pas certaine que l'on tiendrait des propos pareils aujourd'hui. Les trois premiers constats sont dans une bonne mesure des vœux pieux, au mieux une orientation générale. Les deux derniers constats indiquent davantage ce qui sera mis en œuvre. En effet, la Charte ensuite souligne ses objectifs ainsi que les méthodes pour les réaliser. Les voici en résumé :

1. Tirer parti de l'ère numérique : Le rôle des TIC n'est pas juste de faciliter la transition à l'ère économique mais aussi de tirer tous les avantages économiques sociaux et culturels que ces technologies promettent à tout le monde.
2. Comblé le fossé numérique : mobiliser l'expertise et les ressources du secteur privé et de la société civile pour assurer l'accès abordable et universel.

3. Promouvoir la participation dans tous les pays du monde : les pays en développement doivent prendre des mesures pour éliminer les obstacles traditionnels en terme d'infrastructures économique et sociale qui empêchent la diffusion des TIC. Parmi ces obstacles, le manque d'électricité, d'infrastructure de télécommunications, et d'un système d'éducation performant sont les plus importants. Il est aussi nécessaire que « les pays en développement adoptent des stratégies nationales cohérentes pour créer un environnement réglementaire et un cadre d'action concurrentiels, favorables aux technologies de l'information et de la communication » (idem).

Ces trois objectifs doivent être scrutés très attentivement. Le premier nous ramène à Held et al, lorsqu'ils nous parlent de l'extension de nouveaux réseaux. Les membres du G8 voient dans les TIC non seulement leur dimension économique mais aussi leurs dimensions sociales et culturelles. Voilà qui pourrait rester sans conséquence si on ne préconisait pas du même souffle la privatisation comme une des solutions au problème de l'accès. Est-ce que l'exception culturelle prêchée tant par les Français que les Canadiens ne s'appliquerait qu'à eux? À quelle culture les TIC donneront-elles accès?

La privatisation semble la clef du développement des TIC. On y mentionne aussi la société civile, sans la définir toutefois. L'analyse que je fais plus bas de la composition du GEANT (Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies) permet de répondre en partie à cette question. La société civile semble parfois un autre nom pour le secteur privé.

Quant à l'appel à un « environnement réglementaire plus souple » il ne peut que nous rappeler la « souplesse » de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) qui préconisait une totale « liberté » des investisseurs, ou encore celui préconisé par le

chapitre 11 de l'Accord de libre échange nord américain (ALENA) sur le même sujet (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/chap11-fr.asp>) . Ne retrouve-t-on pas en fait là deux des solutions économiques les plus souvent empruntées par les pays développés : le libre-échange et la primauté de l'entreprise privée.

Pour arriver à combler le fossé numérique et assurer l'accès aux pays du monde, surtout les pays en développement, la Charte d'Okinawa a proposé les perspectives suivantes :

1. L'aide bilatérale et multilatérale peut jouer un rôle dans l'établissement du cadre permettant le développement des TIC. De plus, les institutions financières internationales, les organismes internationaux, le secteur privé et les ONG ont tous un rôle à jouer dans la diffusion des TIC et dans la mise en œuvre des programmes qui favorisent la croissance et réduisent la pauvreté : « En résumé, les technologies de l'information et de la communication ont une dimension mondiale et impliquent donc une réaction mondiale » (idem).
2. La création d'un «groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) afin d'inscrire nos efforts dans une approche internationale plus large » (idem). Ce groupe est mieux connu sous le nom de *dot force (Digital Opportunity Taskforce)*.

En d'autres mots, l'ensemble des organismes internationaux devraient être inscrits à l'agenda de tous ceux qui ont un mot à dire dans l'orientation économique de la planète. Il est intéressant de constater que la Banque mondiale a bien un programme consacré au développement des TIC. Mais il est encore plus intéressant de s'attarder au GEANT qui est une créature originale directement consacrée au succès de l'implantation de la Charte d'Okinawa ainsi qu'à réduire la fracture numérique.

Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) ou (dot force)

La Charte d'Okinawa a créé le GEANT pour développer des recommandations au niveau mondial sur la façon de réduire la fracture numérique internationale (<http://www.dotforce.org/about/>). La création du GEANT est la première tentative du G8 pour établir un forum international composé non seulement de représentants des gouvernements et du secteur privé des pays du G8, mais aussi de représentants des organisations internationales et des pays en développement. Les 43 membres du GEANT sont formés de représentants des secteurs privé, public et sans but lucratif, des pays du G8 et de l'Union européenne, de trois organisations mondiales du secteur privé informatique, de sept organisations internationales multilatérales et de représentants des gouvernements de neuf pays en développement tels que : l'Égypte, la Bolivie, Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Afrique du Sud et la Tanzanie. La participation de ces derniers au sein du GEANT vise à avoir une représentation des pays en développement où une large gamme de TIC est déjà mise en place.

La composition du GEANT

La composition du GEANT est particulièrement intéressante à examiner. Outre les pays en développement dont je ne parle pas dans cette section, celui-ci est composé de trois composantes principales (gouvernements, secteurs privés et ONG) reflétées dans chacun des pays du G8 et d'un ensemble d'organisations internationales.

La composition du groupe gouvernemental ne présente pas de surprise en soi. On y trouve généralement des représentants de ministères à vocation économique d'un niveau élevé dans la hiérarchie.

La composition du groupe du secteur privé étonne sur deux plans. D'une part, chaque pays semble avoir fait le choix d'une seule entreprise du secteur des TIC pour le représenter dans le groupe. D'autre part, les représentants de l'Italie, de la Russie et de la Grande-Bretagne sont tous les trois intimement liés à l'industrie américaine de l'informatique. Le premier a été président d'EDS Italie, une compagnie informatique américaine, jusqu'en 1997 et il semble n'avoir plus aucune fonction autre que dans un organisme de contrôle réglementaire similaire au CRTC. Quant au représentant russe, c'est un employé de Microsoft. La compagnie qui représente les intérêts britanniques, Accenture, est une entreprise « globale » dont le président est un Américain basé à New York et Dallas.

On peut voir dans l'inclusion de représentants du secteur sans but lucratif un moyen d'inclure la société civile dans la prise de décision. Toutefois, les organisations du secteur *Non-Profit Organisation* (NPO) peuvent difficilement être ramenées à la notion habituelle d'ONG. Certaines organisations y correspondent tel VECAM de France ou OneWorld International Foundation de Grande-Bretagne. Le VECAM répond au profil d'activiste que l'on attend d'une ONG :

Le rôle de Vecam est de donner aux citoyens les moyens de s'interroger, comprendre, débattre et s'approprier ces transformations. Plus que la maîtrise technique des outils numériques, c'est au décryptage politique et social que l'association tente de contribuer. Vecam entend également faciliter les usages développés par et pour les associations, les mouvements citoyens ou les individus. (<http://www.vecam.org/>)

La composition du GEANT

	Italy	Canada	Russia	France	États-Unis	Grande-Bretagne	Allemagne	Japon	Organismes internationaux
Gouvernement	• Diplomatic Advisor to the Minister for Public Management • Prime Minister's Office, Department of Economic Affairs	• Deputy Minister of Industry • Knowledge for Development Initiative Policy Branch - CIDA/ACDI	• Assistant to the Russian Sherpa	• Ministry of Foreign Affairs • Ministry of Economy, Finance and Industry	• Special Assistant to the President of the National Council, the White House • Special Assistant to the Under Secretary for Economic, Business and Agricultural Affairs, Department of State	• Department for International Development	• Federal Ministry of Economics and Technology • Federal Ministry for Economic Cooperation and Development	• Ministry of Foreign Affairs • Ministry of Economy, Trade and Industry • Ministry of Public Management, Home Affairs, Posts and Telecommunications	• ITU • OECD • UNCTAD • UNDP • UN-ECOSOC • UNESCO • Banque mondiale • Commission européenne
Secteur privé	• Mr. Vincenzo MONACI Entrepreneur Commissioner of Communications Authority	• Telesystem Ltd.	• Advisor & University Relations Manager, Microsoft Research Limited	• Thomson Multimedia	• Hewlett-Packard Co.	• Accenture	• Siemens Business Services GmbH & Co. OHG	• Toshiba Co., Ltd.	• Global Information Infrastructure Commission • Global Business Dialogue On E-Commerce • World Economic Forum
NPO	• Fondazione Eni Enrico MATTEI	• International Development Research Centre (IDRC)	• Russian Union of Internet Providers	• VECAM	• Markle Foundation	• OneWorld International Foundation	• Center for Development Research University of Bonn	• Center for Global Communications (GLOCOM)	• Secrétariat: Banque mondiale et UNDP

Mais le CRDI est une société d'État canadienne (<http://www.idrc.ca/fr/>). L'Union des fournisseurs d'Internet russe est plus proche de l'industrie privée que du secteur sans but lucratif. Comme si l'on prenait le Conseil du patronat comme une ONG, ce qu'elle est au sens strict. Le représentant Japonais, GLOCOM, est davantage lié au secteur de l'information et même du journalisme qu'à celui du développement. Voici comment il définit son but:

The Japanese Institute of Global Communications (JIGlocom) attempts to provide a virtual place, namely, the GLOCOM Platform (www.glocom.org), and exchange views with their counterparts overseas on issues relating to Japan's domestic and international affairs. It is also intended to check and correct misunderstandings or misinformation about Japan as reported overseas in a timely manner.

(<http://www.glocom.org/about/index.html>)

Le GLOCOM est chapeauté par un Conseil d'administration (Core Committee) composé de quelques professeurs d'université et de nombreux représentants de la grande entreprise japonaise.

Le Center for Development Research de l'Université de Bonn est un centre de recherche universitaire classique (http://www.zef.de/about_zef.htm). Je serais tentée de mettre la Fondazione Eni Enrico MATTEI dans une catégorie assez semblable. Quoique privée par son mode de financement, elle regroupe principalement des universitaires sur son conseil d'administration et elle se définit comme « a no-profit, no-partisan research institution established to carry out research in the field of sustainable development » (<http://www.feem.it/Feem/Func/Overview/default.htm>). La Markle Foundation est plus difficile à saisir. Son activité l'amène à développer des partenariats avec la grande entreprise aussi bien qu'avec les organisations internationales. Sa directrice a été conseillère du Ministère de la défense américaine sous Georges W. Bush. J'en parle davantage plus bas.

En somme, on se trouve devant un assemblage hétéroclite d'organismes, aussi hétéroclite que l'insaisissable société civile dira-t-on. Mais où la grande entreprise joue souvent un rôle important.

La plupart des organismes internationaux sont bien connus. L'Union internationale des Télécommunications (ITU) est un organisme de réglementation international indépendant du système des Nations Unies. Les gouvernements du monde en composent le membership. L'UNCTAD, en français la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « vise à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor. » (<http://www.unctad.org>). Quant à l'UN-ECOSOC (le Conseil économique et social des Nations-Unies) , malgré que son acronyme soit peu connu, il occupe une place particulière au sein des Nations Unies.

Le Conseil économique et social est, aux termes de la Charte, l'organe principal de coordination des activités économiques et sociales de l'ONU et de ses organismes et institutions spécialisées - qui constituent ce que l'on appelle «le système (ou la famille) des Nations Unies» (<http://www.un.org/french/ecosoc/2002/overview.htm>)

La composition de l'ECOSOC est particulière en ce qu'elle donne la majorité de ses 54 sièges aux pays les moins développés dont 14 aux pays africains et 10 aux pays d'Amérique Latine contre seulement 13 aux pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord. Il n'y a pas de droit de veto.

Les Global Information Infrastructure Commission, Global Business Dialogue On E-Commerce et World Economic Forum sont des groupes d'entreprises intéressées au développement des nouvelles technologies. Ils regroupent la plupart des entreprises du grand capital mondial pas seulement les entreprises du secteur informatique à proprement dit.

En somme, et sans grande surprise, le GEANT est dominé par les ministères à vocation économique et la grande entreprise. Le secteur des organismes sans but lucratif est ambigu dans sa composition même et on peut douter qu'il puisse faire contrepoids aux poids lourds qui lui font face.

Le rôle du GEANT

Le rôle du GEANT a été établi par la Charte d'Okinawa. Il consiste à 1) faciliter les discussions entre les pays en développement et les organismes internationaux et d'autres acteurs; 2) encourager le G8 à mieux s'engager dans des projets pilotes reliés aux TIC; 3) sensibiliser l'opinion internationale aux enjeux et aux perspectives des TIC; et, 4) d'examiner les apports du secteur privé et d'autres groupes intéressés.

La Charte a aussi précisé les priorités du GEANT afin que ce dernier puisse arriver à ses objectifs:

1. Créer les conditions réglementaires et techniques nécessaires
2. Améliorer la connectivité, faciliter l'accès et abaisser les coûts
3. Renforcer les ressources humaines
4. Encourager la participation aux réseaux mondiaux du commerce électronique

Le GEANT a élaboré un Plan d'action, approuvé à Gênes pendant la réunion de G8 en juillet 2001. Ce Plan d'action (disponible en anglais seulement) « *provides the basis for developing economies to achieve sustainable ICT – enabled development, both economic and social* » (http://www.dotforce.org/reports/DOT_Force_Report_V_5.0h.pdf). Il consiste en neuf éléments

d'action, plus spécifiques que ceux identifiés par la Charte d'Okinawa. Suivent ces éléments tels qu'ils apparaissent dans le texte. J'ai tenté de résumer le sens de chaque point :

1. *to help establish and support developing country & emerging economy national e-strategies* : Le GEANT considère que les stratégies nationales établies par les pays en développement eux-mêmes sont des outils puissants dans le processus d'atteindre les objectifs du développement. Ces pays doivent être encouragés à en produire un et soutenus dans leurs mises en œuvre.
2. *to improve connectivity, increase access and lower costs* : en encourageant l'établissement des centres d'accès (publics et communautaires) aux TIC dans les pays en développement, pour faciliter un accès abordable et convenable aux TIC et en faciliter la formation ; et tout particulièrement promouvoir l'accès universel aux TIC dans les régions rurales des pays en développement et encourager la création des points d'accès à Internet.
3. *to enhance human capacity, development, knowledge creation and sharing* : en faisant la promotion et la diffusion des TIC en éducation, dans les écoles et dans les universités, pour les étudiants ainsi que pour les professeurs, et en assurant l'éducation à distance pour les régions rurales; et en faisant en sorte que les conseillers seniors en politique soient conscients des bienfaits d'un cyber-gouvernement pour améliorer la démocratie, la transparence et la responsabilité gouvernementale.
4. *to foster enterprise and entrepreneurship for sustainable economic development* : en encourageant les investissements locaux et étrangers par l'établissement de lois favorables à la compétition et à la libéralisation des marchés ; en favorisant les

partenariats entre les secteurs privés et publics et la mise en place d'institutions financières consacrées au développement ; le G8 et d'autres organisations donatrices, ainsi que les banques et les agences de développement multilatéral doivent intégrer dans leur programme d'assistance, le micro crédit par exemple, les initiatives d'entrepreneuriat en relation avec les TIC.

5. *to establish and support universal participation in addressing new international policy and technical issues raised by the internet and ICT:* en fournissant le soutien nécessaire pour comprendre les problèmes techniques et politiques reliés à Internet et à d'autres TIC aux parties intéressées des pays en développement, et en les encourageant à participer à tout forum de discussion sur ces sujets ; en même temps, encourager les organisations mondiales travaillant sur ces sujets à inclure des représentants des pays en développement dans leur discussion et dans l'élaboration de leurs politiques.
6. *to establish and support dedicated initiatives for the ICT inclusion of the least developed countries:* encourager les efforts publics et privés visant l'amélioration de l'infrastructure d'information et de communication dans les pays qui en manquent ; et en soutenant les partenariats pour mettre en œuvre des points d'accès à Internet dans les pays moins développés tout en tenant compte de leurs besoins.
7. *to promote ICT for health care and in support against HIV/AIDS and other infectious and communicable diseases:* améliorer l'utilisation des TIC dans tout aspect de la santé, que ça soit l'éducation sur la santé, la partage des connaissances en santé, les statistiques, des réunions internationales par l'intermédiaire des TIC, les campagnes contre le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses.

8. *National and international effort to support local content and applications creation:* encourager la communauté des programmeurs de logiciels à développer des logiciels et des applications pertinents, dans la langue locale et avec un contenu lui aussi localisé aux pays en développement ainsi que de supporter le développement des logiciels au niveau local ; encourager l'établissement du cyber-gouvernement et fournir l'accès gratuit à leur site ; encourager les programmes nationaux et internationaux de mise en ligne des documents d'ordre public et surtout du patrimoine local du pays ; encourager au sein de chaque pays l'incorporation des langages locaux dans les applications des TIC.
9. *to prioritize ICT in G8 and other development assistance policies and programmes and enhance coordination of multilateral initiatives:* les programmes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement doivent intégrer les TIC comme un élément significatif dans leurs propres efforts de développement ainsi que dans les plans stratégiques du pays ; les encourager à mentionner les stratégies électroniques nationales (*e-strategies*) si elles existent, en utilisant les TIC dans leurs initiatives et approches en développement.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : l'initiative sur les opportunités numériques (Digital Opportunity Initiative-DOI)

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est devenu connu aux Canadiens à cause de leur classement des pays du monde. On s'est réjoui au Canada de la

position canadienne en tête du classement pour quelques années successives. Son mandat, définit par son administrateur M. Mark Malloch Brown, est le suivant :

En tant que réseau de développement des Nations Unies, le PNUD aide les pays en développement à élaborer leurs propres solutions aux problèmes nationaux et mondiaux au moyen de programmes et de services novateurs. Nous intervenons dans le monde entier pour mettre en rapport les pays donateurs et récipiendaires, le secteur public et le secteur privé, les conseils de politique et les ressources de programmes. Nos travaux sont de plus en plus fortement axés sur la coopération Sud-Sud, grâce à laquelle les pays en développement établissent entre eux des relations de partenariat. Par des dialogues, des échanges et des réseaux informatiques, nous aidons les autorités gouvernementales et les organisations à partager leur expertise, à nouer des liens et à susciter des opportunités » (<http://www.undp.org/french/aboutundp-f.htm>).

Le PNUD se voit comme un intermédiaire entre le Nord et le Sud aussi bien qu'entre les pays du Sud. On note également dans le texte l'importance des réseaux informatiques comme un des projets d'aide aux organisations et aux gouvernements. En effet, le PNUD considère que les TIC sont des outils essentiels dans la lutte contre la pauvreté au monde. Très actif dans ce domaine, le PNUD a entrepris des collaborations avec les secteurs public et privé en vue de diminuer le fossé numérique. Son rapport annuel de 2001 est intitulé « Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain ».

Outre sa participation au sein du GEANT et l'élaboration du *Digital Opportunity Initiative (DOI)* à laquelle je consacre les quelques pages suivantes, le PNUD a lancé d'autres projets en matière de TIC. Le *Global Network Readiness and Resource Initiatives* a pour objectif d'aider les pays à élaborer des stratégies nationales en matière des TIC. Pour en faire, le PNUD a établi des partenariats avec la Fondation pour les Nations Unies, IBM, la *Markle Foundation*, le Forum économique mondial, le *Center for International Development* de l'Université Harvard. Encore une fois, le partenariat avec le secteur privé prend une place importante dans l'élaboration des projets du PNUD en matière de TIC.

D'autres projets ont été lancés dont un avec *Cisco Systems*, les Volontaires des Nations Unies et d'autres partenaires en vue de former des étudiants dans des pays « les moins avancés » pour maintenir l'infrastructure d'Internet. Aussi en collaborant avec *Cisco Systems*, le PNUD a mis en place le *Netaid.org* afin de contribuer à réduire le fossé numérique.

Digital Opportunity Initiative (DOI)

Comme je l'ai mentionné, le PNUD a entrepris, à son tour, une initiative sur les occasions favorables au numérique pour les pays en développement (*Digital Opportunity Initiative- DOI*) en collaboration avec *Accenture*, la compagnie américaine globalisée la plus reconnue au monde dans la consultation en administration et technologie (chiffre d'affaires de 11,5 milliards \$US), et *Markle Foundation*, une fondation américaine privée qui, à travers ses programmes de subventions et de recherche, d'investissement et d'éducation publique « *works to realize this potential [of emerging communications media and information technology] and to accelerate the use of these technologies to address critical public needs* »² (http://www.markle.org/about/about_index.stm)

² Voilà comment le National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States présente Mme Zoë Baird, présidente de Markle Foundation, sur leur site http://www.9-11commission.gov/hearings/hearing1/witness_baird.htm: « Ms. Baird's career spans business, government and academia. She has been, senior vice president and general counsel of Aetna, Inc., a senior visiting scholar at Yale Law School, counselor and staff executive at General Electric, and a partner in the law firm of O'Melveny & Myers. She was also associate counsel to President Jimmy Carter and attorney in the Office of Legal Counsel of the U.S. Department of Justice. Ms. Baird serves on the Technology Policy Advisory Committee to Secretary of Defense Rumsfeld and has been an advisor to the Department of Defense defense transformation effort in the Bush Administration. She served on the President's Foreign Intelligence Advisory Board and on the International Competition Policy Advisory Committee to the Attorney General during the Clinton Administration. Ms. Baird was President Clinton's initial nominee for Attorney General of the United States ».

Cette initiative a commencé en juillet 2000 en réponse à la réunion de G8 à Okinawa qui a adopté la Charte d'Okinawa et a créé le GEANT. Le PNUD, *Accenture* et *Markle Foundation* sont tous des membres du GEANT.

Le rapport final de cette initiative a été publié en juillet 2001, coïncidant avec la réunion de G8 à Gênes. Le rapport encourage les dirigeants du G8 à continuer sur la voie de leurs engagements pris à Okinawa au sujet du potentiel qu'offrent les TIC comme réponse aux besoins des pays en développement. Le rapport, disponible en anglais seulement et trouvé sur le site du PNUD <http://www.opt-init.org/>, se résume de la manière suivante :

Malgré quelques améliorations dans la vie des gens sur cette planète, les disparités existent toujours dans leurs qualités de vie. Mais, les TIC pourraient avoir le potentiel à changer cette réalité. C'est pour cette raison que la décision qu'on doit prendre maintenant d'utiliser les TIC ou non doit être très réfléchie. Selon les auteurs du rapport, le choix serait entre un développement plus avancé ou bien une disparité aggravée. «*The old debate, about choosing between ICT and other development imperatives, has shifted from one of trade-offs to one of complementarity*» (idem, p.5). Cette initiative tente de répondre à la nouvelle réalité du développement tout en insistant sur les limites des TIC. Toujours selon les auteurs du DOI, elles ne peuvent pas se substituer aux besoins de base des pays en développement et ne prétendent pas être la panacée pour leurs problèmes.

Le rapport examine l'expérience de plusieurs pays où on a su combiner l'usage des TIC et la satisfaction des autres priorités de développement et il en tire des leçons sur le rôle des TIC dans les pays en développement. Basée sur ces leçons, cette initiative a élaboré un plan stratégique que, s'il est bien conçu et bien implanté, disent-ils, les pays en développement peuvent utiliser

pour créer un cycle de développement durable, un développement dynamique. Ce plan est basé sur cinq niveaux d'intervention qui sont:

Infrastructure – *deploying a core ICT network infrastructure, achieving relative ubiquity of access, and investing strategically-focused capacity to support high development priorities.*

Human Capacity – *building a critical mass of knowledge workers, increasing technical skills among users and strengthening local entrepreneurial and managerial capabilities.*

Policy – *supporting a transparent and inclusive policy process, promoting fair and open competition, and strengthening institutional capacity to implement and enforce policies.*

Enterprise – *improving access to financial capital, facilitating access to global and local markets, enforcing appropriate tax and property rights regimes, enabling efficient business processes and stimulating domestic demand for ICT.*

Content and Applications – *providing demand-driven information which is relevant to the needs and conditions experienced by local people. (idem, p.6)*

Ces cinq niveaux révèlent la priorité accordée par le DOI aux mécanismes du marché. L'État n'y apparaît qu'en fonction des politiques qu'il peut mettre en œuvre pour faciliter ces derniers et, on le suppose, pour mettre en place les infrastructures nécessaires à la mise en œuvre des réseaux. C'est d'ailleurs la voie que les États-Unis ont empruntée, la *National Science Foundation* (NSF) finançant à coup de milliards la création d'Internet pour laisser ensuite la place au secteur privé. Le développement de la main-d'œuvre est lui aussi nettement orienté vers le marché et l'entreprise.

Le rapport insiste sur le fait que ce plan stratégique ne pourrait être efficace que s'il inclut toutes les parties impliquées dans le développement international - gouvernements, organisations non gouvernementales, secteur privé, communautés locales et institutions multilatérales. Le rapport se termine en mentionnant qu'en appliquant une vision et un leadership innovateur,

l'investissement dans les TIC pour développement ne peut créer que des gagnants. Une véritable profession de foi !

L'ACDI et sa stratégie en matière de TIC

Le Canada, un promoteur à l'importance des TIC pour la croissance socioéconomique de la société, a participé à plusieurs projets internationaux en matière de TIC pour le développement, particulièrement au GEANT, et à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'action de Gênes. C'est le Canada qui était chargé de faire le compte rendu des progrès réalisés durant le sommet du G8 à Kanasakis en 2002. L'ACDI est le président international du GEANT en charge d'examiner le rôle des TIC dans le domaine de la santé, en particulier dans le traitement du VIH/sida.

Le mandat de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a été redéfini en 1995 dans la politique intitulée Aide publique au développement (APD), qu'on trouve dans la publication *Le Canada dans le monde*, définissant la politique étrangère canadienne. Ce mandat « est de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère » (http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/cnd-world/chap6-fr.asp).

Pour y arriver, l'ACDI concentre ses projets de développement sur six domaines prioritaires : 1) les besoins humains fondamentaux tels que la santé, l'éducation de base, l'hygiène, l'eau, la nutrition ; 2) l'égalité entre les sexes; 3) les services d'infrastructure respectueux de l'environnement; 4) les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement; 5) le développement du secteur privé et 6) l'environnement. Sa stratégie dans le domaine des TIC est établie dans le contexte de ses priorités. En fait, depuis plus de 25 ans, l'ACDI est impliquée

dans de nombreuses initiatives qui ont rapport avec les TIC dans leurs programmes de développement durable. Récemment, l'ACDI fournit l'assistance technique dans le développement d'un cadre approprié de politique et de règlements et dans le renforcement des capacités humaines.

Selon la ministre canadienne de la coopération internationale en 2003, Susan Whelan, « Les TIC, telles que la radio, la télévision, le téléphone, l'ordinateur et Internet, donnent accès à des connaissances dans des secteurs comme l'agriculture, la microentreprise, l'éducation et les droits de la personne. Ces technologies offrent de nouvelles possibilités qui permettent aux pauvres d'améliorer leur qualité de vie» <http://www.acdi-cida.gc.ca/tic> . Pour L'ACDI, les technologies de l'information et de la communication (TIC) recouvrent tout un secteur qui comprend toutes les technologies ayant la capacité de transporter l'information, qu'il s'agisse des télécommunications traditionnelles (par exemple le téléphone), de la télédiffusion et de la radiodiffusion ou bien des multimédias, de l'informatique ou d'Internet. Elles sont considérées comme des ressources utilisées pour améliorer le partage de connaissance et pour stimuler le développement socioéconomique.

Selon l'ACDI la fracture numérique n'est pas simplement technologique mais elle est principalement une fracture des connaissances reliées à l'accès et au partage de l'information et du savoir. Pour réduire la pauvreté il faut assurer un accès aux ressources politiques, sociales et économiques ; l'information et le savoir font partie de ces ressources.

De sa propre expérience et de celle de la communauté internationale dans l'élaboration des approches de politiques en matière de TIC, l'ACDI nous dit avoir appris que :

- Le rôle le plus efficace que peut jouer le gouvernement est de créer un contexte concurrentiel bien encadré qui favorise l'investissement privé et l'innovation. (...)

- Les rôles les plus efficaces pour le secteur privé sont de soutenir l'investissement en vue de construire l'infrastructure pour les TIC ..., de faire fonctionner les réseaux des TIC et de fournir les services dans les TIC. (...)
- Pour que les TIC aient des retombées positives sur le plan du développement, l'accès à celles-ci doit être équitable à tous les paliers de la société, particulièrement pour les groupes défavorisés...
- Les projets viables dans le domaine des TIC doivent être pris en charge par la collectivité locale et accompagnés d'activités de renforcement des capacités afin de s'assurer que les individus et les collectivités possèdent les compétences pour utiliser et entretenir les TIC et en retirer tous les avantages possibles (<http://www.acdi-cida.gc.ca/tic>) (p. 7).

Ces apprentissages ne sont pas éloignés des perspectives développées par le GEANT ou par le DOI. Le rôle respectif de l'État et du secteur privé en est directement inspiré, ce qui montre bien l'orientation générale vers le néo-libéralisme qui domine la planète, sous influence anglo-américaine. Les deux derniers points reflètent davantage le rôle que l'ACDI a voulu jouer historiquement dans les pays en développement : diminuer les inégalités et développer les collectivités locales. Toute initiative doit cibler les démunis, et se concentrer sur la réduction de la pauvreté.

Malgré cette croyance profonde dans les TIC, l'ACDI avertit que les TIC ne doivent pas être considérées comme une panacée pour les problèmes des pays en développement. Des critères essentiels sont à la base de son intervention dans ce domaine. Le premier critère est d'assurer que l'implantation des TIC soit adaptée aux besoins et aux objectifs des pays en développement. C'est eux qui déterminent si une telle initiative est considérée comme priorité pour leur développement socioéconomique. Pour l'ACDI, les pays en développement doivent être en charge des décisions et de la mise en œuvre des projets de développement ; ce concept constitue un autre critère de base des initiatives de l'ACDI. De plus, il faut considérer l'utilisation de la technologie pertinente au besoin du pays, allant de la très simple technologie comme la radio

jusqu'à la haute technologie plus avancée comme Internet; par exemple, une simple radio pourrait être plus efficace pour atteindre les populations rurales qu'un investissement coûteux en Internet pourrait l'être. Enfin, le partenariat avec d'autres organismes donateurs et internationaux ayant une approche commune en développement s'avère nécessaire; « en collaborant, les donateurs peuvent aller chercher des avantages comparatifs, maximiser les effets... et réduire les dédoublements d'efforts » (idem, p. 13).

En se basant sur ces critères, l'ACDI a élaboré sa stratégie en matière des TIC. Son but est d'élaborer un plan qui aide pour « (...) guider et éclairer le travail de l'Agence dans le domaine des TIC et sa participation aux initiatives internationales au cours des trois à cinq années à venir » (idem, p. ii).

Les initiatives de programmation de l'ACDI en TIC sont variées. On peut les placer entre deux pôles : 1) la concentration sur les TIC comme secteur indépendant; 2) utiliser les TIC comme outils dans d'autres projets de développement durables afin de favoriser l'échange du savoir et de l'information et pour les fins de réseautage. L'ACDI a développé ses interventions à deux niveaux, soit la programmation et les partenariats institutionnels stratégiques.

Au plan de la programmation, les projets de l'ACDI sont concentrés principalement dans les domaines suivants :

- Utiliser les TIC comme outils de développement dans les secteurs de la santé (particulièrement la lutte contre le VIH/sida et les maladies contagieuses) et de l'éducation;
- Bâtir des environnements favorables par l'intermédiaire de conseils et par le développement d'un cadre politique et réglementaire à l'appui de ces environnements;
- Renforcer les capacités locales par la promotion d'une politique souple favorisant la compétition et une réglementation contextuelle dans le secteur des TIC;

- Soutenir le partage des connaissances et le réseautage au moyen des TIC ... comme moyen d'accéder à l'information et de la partager afin d'habiliter les personnes et encourager des sociétés fondées sur le savoir. (idem)

Au niveau des partenariats, l'ACDI encourage l'établissement des partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile, afin d'arriver à diminuer le fossé numérique.

En somme, les organismes internationaux ont élaboré leurs initiatives dans une optique néo-libérale. Ces initiatives sont basées sur les valeurs des pays développés et leur propre expérience en matière des TIC. On veut appliquer la même logique aux pays en voie de développement qui ont adhéré à leurs initiatives sans tenir compte de l'existence des conditions de base pour que de telles initiatives réussissent. En même temps, en collaborant intimement avec le secteur privé, notamment les compagnies d'informatiques transnationales, ces organismes ont assuré à ces dernières de nouveaux marchés de consommation dont elles ont besoin. Cette stratégie est en conformité avec la théorie de la dépendance de Cardoso.

Chapitre 3 : l'Égypte : étude de cas

La question principale à laquelle je veux répondre ici est : pourquoi l'Égypte? C'est un pays dont je maîtrise la langue et la culture, ce qui est appréciable, mais je n'en suis pas originaire. Mon choix repose sur un ensemble de raisons objectives :

1. l'Égypte est un membre du GEANT dont j'ai étudié la structure et les objectifs auparavant;
2. l'Égypte a élaboré une stratégie nationale en matière des TIC en réponse aux attentes internationales;
3. l'Égypte est lourdement dépendante envers l'aide internationale, surtout américaine, et peut être considérée comme un bon exemple d'un pays « tiers-mondiste » qui essaie de maintenir le flux d'aide à travers des concessions et des politiques intérieures;
4. l'Égypte peut être classifiée dans la catégorie de la semi périphérie selon la théorie de Wallerstein, dans la catégorie moyenne selon la Banque mondiale et dans la catégorie des marchés émergents dans l'économie mondiale selon le PNUD. Cela veut dire que l'Égypte constitue l'exemple d'un pays qui n'a plus besoin de pénicilline pour survivre mais qui a besoin de la croissance économique pour le mettre sur la carte de l'économie mondiale.

Avant d'exposer l'analyse des trois premières raisons pour le choix de l'Égypte, je présenterai brièvement les classifications de Wallerstein, de la Banque mondiale et du PNUD.

Dans son livre intitulé « *The Modern System : Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century* » (1974), Immanuel Wallerstein a proposé

trois différentes catégories pour classer les différentes régions du monde et par là décrire le nouveau système-monde capitaliste³. Cette catégorisation est basée sur la position de chaque région dans l'économie mondiale et sur certaines de leurs caractéristiques politiques internes. Ces catégories sont : le centre, la semi périphérie et la périphérie. Pour Wallerstein, les pays du centre incluent l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord et le Japon; ceux de la semi périphérie sont l'Europe de l'Est, le Sud de l'Europe, le Mexique et le Brésil; quant aux pays de la périphérie, ils incluent l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud. Le livre de Wallerstein étant paru en 1974, il n'est pas étonnant que la position de certains pays dans l'économie mondiale ait changé. L'Égypte en est un : il a changé de la périphérie à la semi périphérie. En effet, son gouvernement est stable (je reviens plus loin sur la situation politique) et bien en selle –le mouvement islamiste semble sous contrôle, même si la succession éventuelle de Moubarak n'est pas claire. Sur le plan économique, l'Égypte est passé d'un produit national brut per capita de 620\$PPP en 1975 (première année disponible) à un de 3520\$PPP en 2001. Le dollar PPP est une mesure du pouvoir d'achat ce qui, dit simplement, tient compte des prix pratiqués dans le pays pour son calcul. C'est donc un pays en progression, en émergence.

Pour sa part, le Rapport de la Banque mondiale pour le développement (2000/2001) a adopté une autre classification basée uniquement sur le niveau du PIB *per capita*. Selon ce rapport, les économies, aussi classifiées par région, sont divisées en trois catégories selon le revenu annuel: un revenu bas (755\$ et moins en 1999) comme l'Angola, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Cambodge ou le Cameroun; un revenu moyen (756\$ - 9 265\$) comme l'Argentine, l'Algérie, la

³ La classification qui en découle n'est pas fixe. Wallerstein a utilisé cette division pour comprendre les changements historiques qui ont influencé l'émergence du nouveau système-monde, capitaliste en nature. Cette théorie facilite la comparaison entre les différentes régions du monde mais elle n'est pas suffisante pour identifier les différentes caractéristiques de chaque région. Elle est trop générale. Au fur et à mesure qu'ils changent, il devient particulièrement difficile de situer de nombreux pays dans une catégorie ou une autre.

Bolivie, le Brésil, le Liban, et l'Égypte ; et un revenu élevé (9266\$ et plus) comme les États-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon et les pays de l'Europe de l'Ouest (p : 271). Cette classification est purement économique ; elle néglige les autres facteurs importants pour le développement humain comme le niveau d'éducation ou l'espérance de vie.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a introduit de nouveaux indicateurs pour mesurer les différents aspects du développement humain, dans le but d'établir une classification des régions du monde. Le plus important de ces indicateurs est l'Indice du Développement Humain (IDH), introduit en 1990. Il varie entre 0 et 1 où 1 est la valeur maximum qu'un pays pourrait atteindre; la différence entre la valeur accordée à un pays et 1 est le parcours qu'un pays doit réaliser. Il reflète «... *achievements in the most basic human capabilities—leading a long life, being knowledgeable and enjoying a decent standard of living. Three variables have been chosen to represent those dimensions —life expectancy, educational attainment and income* ». (Human Development Report 1999: 127)

Dans l'optique du développement humain, le PNUD a considéré que les besoins de base des individus au monde sont similaires. Ce qui rend la comparaison possible entre les pays et leur classification devient plus facile. Vivre longtemps et en bonne santé, avoir accès aux connaissances et au savoir ainsi qu'avoir accès aux ressources nécessaires pour mener une vie décente sont les dimensions de base partagées par les peuples du monde. Leurs réalisations dans ces domaines sont mesurables et comparables. On doit admettre les limites d'une mesure telle que l'IDH. Fondé sur des données internationales fournies par chacun des pays, on ne peut en garantir la vérité. De plus les trois variables utilisées, l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu, sont des mesures grossières du « développement humain ».

Selon cet indicateur, le PNUD (1999) a classifié la plupart des pays du monde en trois catégories :

- a) développement humain élevé où le IDH est égal à 0,8 et plus (55 pays en 2003),
- b) développement humain moyen où le IDH est entre 0,5 et 0,799 (86 pays en 2003), et
- c) développement humain bas où le IDH est moins que 0,5 (34 pays en 2003).

La classification du PNUD basé sur l'indice IDH est une mesure qui permet une analyse plus fine que la seule mesure du revenu *per capita*. Le revenu est simplement un des indices qui permet la comparaison des niveaux de vie, mais il néglige les autres aspects de la vie humaine. La relation entre prospérité et développement humain n'est ni automatique ni certaine. Pour illustrer cette relation on peut comparer des pays qui ont des IDH similaires et vérifier si leurs PIB *per capita* sont aussi similaires. Par exemple, en 1997, l'Espagne a obtenu un IDH de 0,894 et un PIB *per capita* de 15 930\$, tandis que la Singapour a un score très proche de 0,888 malgré un PIB *per capita* presque double, soit 28 460\$. Cela veut dire que certains pays sont incapables de traduire la prospérité économique en développement humain et que la prospérité économique n'est pas en elle-même une condition suffisante pour parler de développement humain.

Le PNUD a décerné un score de 0,68 à l'Égypte en 2001. Elle se trouve donc dans la deuxième catégorie de leur classification: les pays ayant un développement humain moyen. Ce groupe comprend la plupart des pays arabes et les pays de l'Amérique Latine notamment. Ils ont besoin d'une plus grande croissance économique pour survivre. On comprendra mieux pourquoi avec la suite de notre analyse socio-économique

Un aperçu socio-économique de l'Égypte

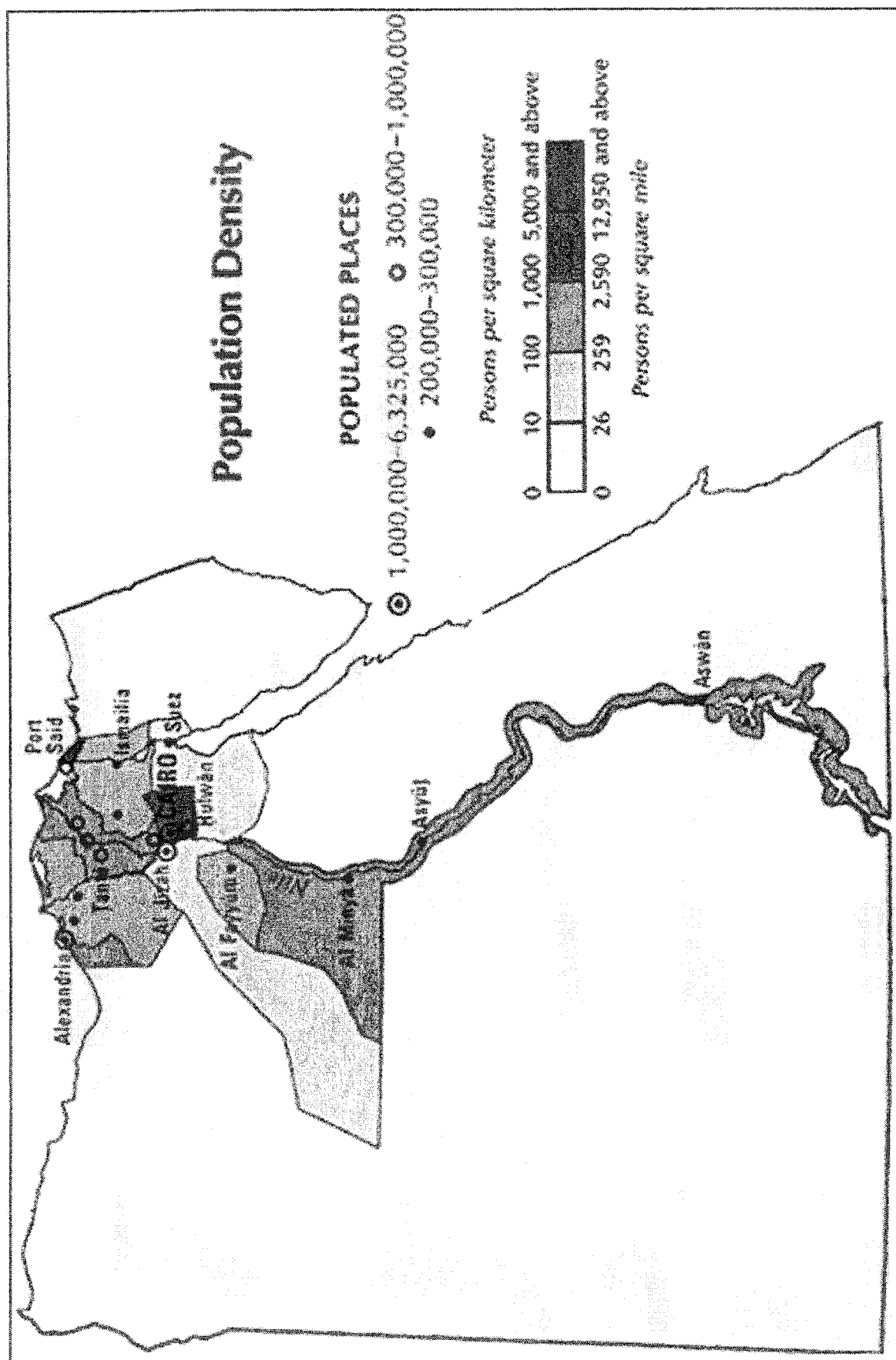
Dans cette section, je vais décrire sommairement la situation socio-économique de la République arabe d'Égypte. Misr, telle que la nomment les arabes, est considéré comme le véritable pilier du monde arabe à cause de son histoire plusieurs fois millénaire, de sa situation géographique et de son rôle au niveau politique. Je l'aborderai sur les plans de la démographie, du système politique et du développement socio-économique.

Démographie : une contrainte constante

L'Égypte est le pays le plus peuplé du monde arabe avec 65,64 millions d'habitants. Le pays est situé le long du Nil, entre les deux entités géopolitiques arabes que sont le Maghreb (de la Mauritanie à la Libye) et le Machrek (du Sinaï à l'Irak) sur une superficie de 1 001 450 km² mais dont seulement 55 367 km² (5,5% de la superficie totale) est habitée et habitable (PNUD 2003). La vaste majorité vit dans la région du Delta et de la vallée du Nil, une superficie encore plus petite. À peine 33 000 km², comme on le voit sur la carte. Selon que l'on calcule la densité de son peuplement en tenant compte de tout son territoire, tel qu'on le fait dans les statistiques internationales, ou en tenant compte uniquement du territoire habitable, on arrive à des résultats diamétralement opposés. En effet, la densité de population est de 66 habitants par km² si on considère toute la superficie et de 1 096 habitants par km² dans la partie habitée. Le premier chiffre laisse à voir un pays deux fois moins peuplé que la France, le second un qui serait deux fois plus densément peuplé que les Pays-Bas. Une autre comparaison à l'échelle américaine. La conurbation Dallas/Fort Worth répartit ses 5 309 277 habitants sur une superficie égale à celle de la vallée du Nil soit 33,140 km².

La population égyptienne croît encore et à un rythme effarant, près de 2% par année. L'Égypte une bombe démographique, c'est ce que prétend le gouvernement égyptien. Je reviendrai sur ce thème un peu plus tard dans cette section. Quelques mots sur sa capitale, le Caire.

Le Caire est la capitale la plus peuplée du monde arabe. En 2001, la population du Caire a atteint 7 283 million habitant, soit 11,3% du total de la population et une densité de 12 780 habitants par km2 (<http://www.sis.gov.eg/yb2001f/ehhtml/fram1.htm>). Un chiffre qui ne tient pas compte de ses gigantesques banlieues. C'est d'une conurbation de 15 millions d'habitants dont on parle ici. Nous voilà devant une ville gigantesque, à l'urbanisme chaotique, polluée et elle aussi affligée d'une croissance galopante.



<http://www.sis.gov.eg/yb2001f/ehhtml/fram1.htm>

Politique : autocratie et dépendance envers les États-Unis

J'aborderai l'aspect politique de mon analyse sur trois fronts différents : la place de l'Égypte dans le monde arabe, sa politique étrangère et son système politique.

Le système politique égyptien

Dans le monde arabe et à l'instar de la plupart des pays arabes, l'Égypte se présente comme un pays démocratique puisqu'elle a un parlement élu et jouit de la présence de 14 partis politiques légaux et d'une presse d'opposition. Le président est élu de manière indirecte, soit par une majorité des deux tiers du parlement, et confirmé par un référendum. Le président actuel, Hosni Moubarak, est resté président depuis 1981, date de l'assassinat de Anwar Sadate qui avait succédé à Nasser. Le règne de Moubarak est le plus long depuis 1850.

Mais, selon Ayad (2003), l'impression de démocratie est fausse. L'auteur qualifie le système politique égyptien de « système pharaonique ». En effet, la séparation des pouvoirs, dit Ayad, est une fiction puisque le président, soutenu par son parti politique (le Parti national démocrate - PND), est le détenteur de tous les pouvoirs. Selon lui, l'Égypte est une « société hydraulique » où la relation entre gouvernants et gouvernés est dans la direction du haut vers le bas seulement : « le pouvoir y est encore d'essence autocratique, au sens où il ne procède pas d'une légitimité démocratique : il s'impose à la base » (p.81). En effet, ce statut quasi dictatorial est soutenu par la législation qui interdit toute activité des partis de l'opposition. Le gouvernement la justifie par le besoin de résister à la menace du fondamentalisme islamique, surtout depuis 1992 quand la violence islamiste a éclaté. À partir de cette date, et au nom de la sécurité nationale, le gouvernement a érodé les libertés civiles et a mis en place un « code de crime de sécurité » où les « criminels », même civils, sont jugés par les tribunaux militaires. Mais, c'est depuis la mort de

Sadate que le processus démocratique est entravé. En septembre 1999 Moubarak a été élu pour son quatrième mandat avec 94% des votes; il était le seul candidat. C'était la première fois que le pourcentage de ses supporters était de moins de 95%. Les élections ont été boycottées par l'opposition qui avait demandé la levée de l'état d'urgence mis en œuvre après l'assassinat de Sadate en 1981, ce qu'on lui avait refusé.

Autour de Moubarak, on observe la même permanence. l'Égypte est gouvernée par le même cercle de politiciens depuis la révolution de Nasser en 1952. Quelques ministres du gouvernement Moubarak sont arrivés à leur poste en même temps que lui (par exemple, Safwat al-Chérif, ministre de l'Information). Cette extraordinaire permanence et cette rigidité envers le changement de la part de Moubarak ont produit dans l'opinion publique un sentiment de fatalisme. Mais, il ne fait pas que reposer sur la force et le contrôle des institutions politiques.

Le système politique est maintenu en partie par un secteur public surpeuplé « où les sureffectifs sont estimés entre 50 et 75% » (Ayad : 111). En effet, selon une garantie faite dans les années 1950, chaque gradué universitaire obtient un poste au sein du secteur public. L'État paye mal, mais il garantit un emploi à vie, une protection sociale ainsi que des avantages en nature comme les prix subventionnés, ce qui le rend attrayant.

À partir de 1985, le début de la réforme économique, le gouvernement a commencé à ignorer discrètement cette garantie, ce qui a résulté en des milliers de gradués qui sont toujours en attente d'être engagés par l'État. Le gouvernement égyptien a su louvoyer de manière à diminuer le nombre de fonctionnaires et à continuer de limiter la grogne chez ses élites professionnelles. Après plus de 15 ans de ce régime d'embauche limitée et de privatisation, il reste encore plus de 6 millions égyptiens sur le bordereau de paie du gouvernement (*The Economist*, 19 juillet 2001).

Cela constitue à peu près le tiers de la main d'œuvre de 22 millions personnes. Un autre tiers de la main-d'œuvre travaille sur la terre.

Des voix réformatrices libérales demandent une coupure radicale dans le nombre des employés du service public mais le gouvernement a peur de finir avec une armée de chômeurs qui vont former une menace réelle envers la stabilité du système politique. C'est effectivement ce qui s'est passé en juillet 2001, quand le gouvernement a annoncé qu'il n'allait embaucher que 170000 personnes dans les différents secteurs du gouvernement en mettant une limite d'âge pour l'embauche en faveur des diplômés récents. Les protestations sanglantes de la part des diplômés qui attendaient depuis 1985 les postes qu'on leur avait promis ont obligé le gouvernement à éliminer la limite d'âge (ibid).

On comprend facilement comment le système politique constitue une entrave majeure à toute tentative de réforme économique fondée sur la privatisation. Ce système a besoin d'un secteur public hyper-protégé pour se maintenir en place. J'y reviendrai après avoir traité de la politique extérieure de l'Égypte.

La politique extérieure de l'Égypte

Dans le monde arabe, l'Égypte est considérée comme un pilier politique. À l'échelle régionale, la plupart des décisions ne peuvent être prises sans l'accord du Caire. C'est à ce titre, celui de leader du monde arabe que, avant la signature d'un traité de paix le 26 mars 1979 à Camp David entre Égypte et Israël, l'Égypte fut le véritable moteur des guerres qui furent menées contre Israël. Certains pays arabes ont contesté ce soudain revirement de la politique égyptienne, comme à l'intérieur d'ailleurs, Sadate en a payé le prix de sa vie. Aujourd'hui, la dissension persiste entre les pays arabes face à Israël, mais l'Égypte joue le rôle de pivot régional dans la plupart des décisions politique et économique dans la région du Moyen-Orient. En effet, le Caire

demeure l'unique capitale régionale où tous les pays impliqués dans le processus de la paix au Moyen-Orient, Israël, la Syrie, la Jordanie et l'Autorité palestinienne acceptent de se rencontrer. C'est l'Égypte qui a accueilli, successivement, le sommet des « bâtisseurs de la paix » de Charm el-Cheikh⁴ en mars 1996, le premier sommet arabe après la guerre du Golfe en juin 1991, et la Conférence économique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en novembre de la même année. Avant la guerre américano-britannique en Iraq, l'Égypte a convoqué un sommet des leaders arabes pour discuter de la situation; le sommet a eu lieu à Charm el-Cheikh le 1^{ier} mars, 2003.

Le reste de la politique étrangère égyptienne, ses rapports avec le monde non-arabe et hors du Moyen-Orient n'a rien à voir avec l'idée qu'on se fait d'une « puissance régionale ». En effet, le gouvernement de l'Égypte menace la communauté internationale par le potentiel explosif tant de sa situation intérieure qu'au niveau géopolitique pour l'inciter à continuer son aide massive.

« (...) économie et politique sont très liées en Égypte. L'Égypte a toujours su profiter de son poids démographique et de son statut au monde arabe, ainsi que de son rôle pionnier dans le processus de paix israélo-arabe, afin de pallier les faiblesses chroniques de son économie... Il n'est pas exagéré de parler de 'chantage au chaos'... pour décrire l'attitude des dirigeants égyptiens à l'égard des institutions internationales » (Ayad : 25).

Ayad donne l'exemple des émeutes du pain, en 1977, provoquées, dit-on, par Sadate lui-même qui avait augmenté les prix des produits de base. Leur seul but était d'obtenir des subsides. Un autre exemple plus récent montre jusqu'où les dirigeants égyptiens peuvent aller : les besoins économiques étaient à la base de décision de l'Égypte de rallier la coalition anti-irakienne en 1990, à l'occasion de la guerre du Golfe. En effet, après la guerre, l'Égypte a vu l'éradication de ses dettes envers les États-Unis (\$7 milliards), l'Europe et les pays du Golfe. En tout, un montant

⁴ Ce sommet avait pour objectif la réaffirmation par 29 pays arabes de leur engagement envers le processus de paix et la lutte contre le terrorisme.

de 20 milliards de dollars qu'on a oublié (*The Economist*, 18 mars 1999 (a); Ayad, 2003 :130).

La politique extérieure égyptienne est donc dictée principalement par les nécessités de la sécurité économique, et surtout alimentaire. On notera toutefois que les promesses américaines ne suffiront pas à l'entraîner dans la deuxième guerre irakienne.

Néanmoins, les relations entre l'Égypte et les États-Unis sont construites dans un rapport de dépendance économique. Pendant le long règne de Nasser, l'Égypte était sortie de la domination britannique et s'était rapprochée de l'Union soviétique. Officiellement, le parti de Moubarak est encore de type socialiste. Mais aujourd'hui, les États-Unis sont le premier partenaire politique et économique de l'Égypte. L'Égypte est le deuxième récipiendaire d'aide américaine dans la région du Moyen-orient après Israël (*The Economist*, (b) 18 mars 1999; Ayad, 2003 : 129) Cette relation privilégiée a commencé au milieu des années 1970 avec la politique d'*Infitah* (ouverture) de Sadate pour encourager les investissements extérieurs et le traité de paix avec Israël à Camp David. Selon Ayad (2003), « ... (t)ant que l'Égypte restera en paix avec Israël et garantira du mieux qu'elle peut sa sécurité dans la région, elle bénéficiera d'une rente politique et économique » (p. 129). En effet, les Américains assurent la survie du régime et le maintien au pouvoir de Moubarak. Le support économique et le support politique américain pour l'Égypte sont intimement reliés. L'Égypte reçoit une aide annuelle de 2\$ milliards É-U de la part des Américains, principalement sous forme d'aide militaire. En fait, 1,3 milliards de dollars est réservé à l'achat d'armements... américains. L'Égypte était ainsi en 1996 le troisième importateur mondial d'armes américaines après l'Arabie saoudite et le Japon (Ayad : 129) Le reste du monde fournit un autre milliard à l'Égypte.

Or, l'aide américaine consacrée à des objectifs civils, si elle visait dans les années 1980 la construction des infrastructures, s'est orientée à partir des années 1990 vers le soutien à la

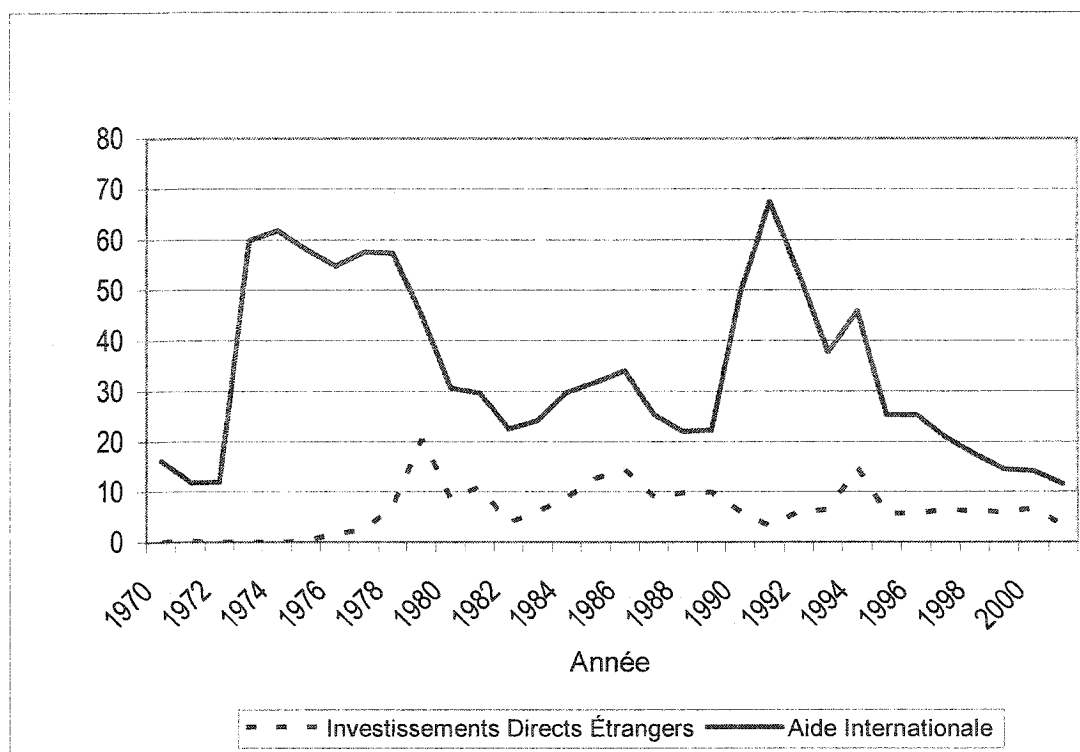
libéralisation de l'économie. L'argent américain se voit partout où un processus de dérégulation est à l'œuvre, poursuit Ayad, qui s'inscrit dans la logique de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Ce dernier a par ailleurs exigé une réforme économique structurelle, soit la privatisation et la dérégulation, pour tout prêt fourni à l'Égypte. L'Égypte se trouve donc face à une contradiction fondamentale. D'une part, sa collaboration avec les États-Unis permet à ses dirigeants de se maintenir au pouvoir et à l'Égypte de conserver son ascendant dans la région comme puissance militaire. De l'autre, elle le force à abandonner son principal mécanisme de contrôle politique, sa nombreuse fonction publique.

La situation économique : encore la dépendance

Quand Sadate a commencé sa politique d'*Infitah* (ouverture) pour encourager les investissements étrangers dans les années 1970, les prix du pétrole étaient très élevés. L'Égypte n'avait pas besoin de faire des concessions auprès du Fonds monétaire international (FMI) qui lui demandait de réformer son système économique trop protectionniste. Les prix du pétrole ont baissé significativement vers la fin des années 1980. L'Égypte s'est trouvée obligée d'entamer une réforme économique structurelle au début des années 1990, conformément aux vœux du FMI (The Economist, (a) 18 mars 1999). La déréglementation et la privatisation économiques ont pris une plus grande ampleur à compter de 1996. Malgré que le gouvernement ait alors autorisé les investisseurs étrangers à posséder des actions d'entreprises égyptiennes dénationalisées, il resta réfractaire à ce qu'une compagnie privée possède un actionnariat de contrôle; c'est que *The Economist* (a- 18 mars 1999) a appelé « la privatisation virtuelle ». En effet, le gouvernement égyptien a peur des masses de chômeurs qui peuvent résulter d'une privatisation réelle. Le régime d'emploi dans la fonction publique est la clef de voûte de son système de contrôle social.

Par conséquent, et comme le montre la Figure 1, les investissements étrangers privés n'ont jamais représenté une partie importante du produit intérieur brut égyptien.

Figure 1: Pourcentage de la formation du capital brut (1970-2001)



Source : Banque Mondiale, World Development Indicators, 2003

Outre l'aide étrangère, l'économie égyptienne est dépendante de quatre rentes : le pétrole, le canal de Suez, le tourisme et les transferts des travailleurs émigrés surtout aux pays du Golfe. La contribution des ces quatre rentes au sein du PIB est en diminution constante (moins de 10% en 1999 selon Ayad, p. 26). Les réserves pétrolières, qui constituent 11% du total des exportations des biens vont être épuisées durant cette décennie (*The Economist*, (a) 18 mars 1999). Selon la même source, le canal de Suez n'est plus aussi nécessaire aux flux commerciaux internationaux et la navigation internationale stagne. Le secteur du tourisme est très sensible aux événements

politiques de la région. Les attentats contre les touristes étrangers se multiplient. L'attentat perpétré en 1997 contre des touristes à Louxor a entraîné une diminution de 12,1% du nombre de touristes, et suite aux événements de 11 septembre, 2001, la diminution fut de 14,8%. Ce secteur rapporte normalement 3 à 4 milliards de dollars par année (Ayad : 26) et risque de voir diminuer son rendement surtout avec la montée de l'islamisme. À leur tour, les transferts des travailleurs égyptiens émigrés, surtout dans les pays du Golfe, sont en diminution à cause de la « 'nationalisation' croissante des emplois dans les pays du Golfe » (ibid). Ces derniers sont en train de remplacer les travailleurs étrangers par leurs propres citoyens.

Bref aperçu statistique

Je vais terminer cette section par un bref aperçu de certaines statistiques particulièrement importantes pour le développement économique et plus particulièrement pour ce qui est des technologies de l'information et des communications. Pour faire bien comprendre la situation de l'Égypte j'ai inclus au Table 1 des statistiques équivalentes portant sur d'autres pays de la région, le Liban et les pays du Golfe, d'autres pays en développement, l'Inde, le Maroc et l'Afrique du Sud, des pays récemment développés, la Corée du Sud et Taiwan, des pays européens et des pays nord-américains. Tous ces chiffres sont tirés des *World Development Indicators* 2003 de la Banque mondiale. Ils dépeignent la situation en 2001.

On notera tout particulièrement la faiblesse de l'Égypte quant à la téléphonie, fixe comme portable, la possession d'ordinateurs et le nombre d'abonnés à Internet. Dans tous ces domaines, le pays est dans le peloton de queue. Dans le chapitre suivant, je fais une analyse plus détaillée des statistiques les plus pertinentes au déploiement des TIC.

Table 1: Comparaison des indicateurs

	Égypte	Liban	Jordanie	Bahrain	Arabie Saoudite	Maroc	Algérie	Canada	États-Unis	Espagne	France	Inde	La Corée	Taiwan	Afrique du Sud
Population (en million) (2002)	65.64	3.42	5.33	0.67	23.06	29.64	31.29	31.41	288.37	40.68	59.64	1041.85	47.6	22.46	45.45
Densité par Km2 (2002)	66	328	56	941	10	45	13	3	31	81	110	329	484	624	38
PIB (par milliards de dollars EU) (2001)	97	16.7	8.8	7.9	186.2	33.9	54.2	704.7	10208.1	556.2	1280.2	464.6	422.2	281.3	113.3
PIB par capita (2001)	1528	4988	1701	12068	8343	1162	1784	23484	35843	13863	21737	459	9023	12553	2542
Nombre de téléphone fixe par 100 hab. (2002)	14.69	42.58	29.6	84.64	25.81	24.71	6.42	101.26	114.7	128.26	121.59	5.19	116.8	164.78	37.35
Nombre de téléphone cellulaire par 100 hab. (2002)	6.72	22.7	16.71	58.33	11.33	20.91	0.96	37.72	48.81	82.28	64.7	1.22	67.95	106.45	26.58
Nombre d'utilisateurs d'internet par 10000 hab.(2002)	92.95	1171.3	451.56	2474.66	693.84	168.67	159.78	4838.61	5375.06	1931.03	3138.32	159.14	5518.91	3825.09	682.01
Nombre d'ordinateurs par 100 hab. (2002)	1.55	8.05	3.28	16.04	6.27	1.37	0.71	48.7	62.5	16.82	34.71	0.58	55.58	39.57	7.26

La stratégie de l'Égypte en matière de TIC et le développement de cette industrie

On a dit souvent que les TIC peuvent offrir une des solutions à la pauvreté dans les pays en développement. On a mis l'emphasis sur leurs capacités de créer la croissance économique comme elles l'ont fait dans les pays industrialisés. On a fait des promesses d'aide aux pays en développement qui acceptent de s'engager dans l'élaboration des stratégies de TIC.

On a vu que les organismes internationaux, soient le G8, le PNUD ou l'ACDI ont sonné l'alarme en ce qui concerne la fracture numérique (ou le fossé numérique) existant entre les pays du Nord et ceux du Sud. Ils ont formé des groupes d'experts et ont élaboré des stratégies afin de combler cette fracture numérique et de diminuer l'exclusion des pays en développement. Dans ce sens, Mansell et Wehn (1998) préviennent les pays en développement en disant que « *(A)lthough the costs of using ICTS to build national information infrastructures which can contribute to innovative 'knowledge societies' are high, the costs of not doing so are likely to be much higher* » (p.7). Dans ce sens, les organismes internationaux encouragent les pays en développement à élaborer leurs propres stratégies nationales en matière de TIC. Mansell et Wehn (1998) disent qu'il est important pour ces pays de le faire parce que « *...(I)CT and 'digital' information must be combined with local human resources and tacit knowledge if they are to be helpful in addressing development problems. Major investments are required in both the social and technological infrastructure...* » (p. 1). Ces organismes sont allés parfois plus loin que l'encouragement, ils ont lié leur programme d'aide à ce que chaque projet de développement doive contenir une composante en matière de TIC.

Dans cette atmosphère d'euphorie et d'engouement de la part de ceux qui tiennent le sort des pays en développement dans leurs propres mains, l'Égypte a développé sa propre stratégie nationale en matière de TIC.

En préparation au sommet d'Okinawa et avant la naissance du GEANT dont il est membre, l'Égypte a élaboré en septembre 1999 une **Stratégie nationale en TIC** ainsi qu'un **Plan de développement de l'industrie des TIC**.

La Stratégie nationale de l'Égypte en TIC

La Stratégie nationale de l'Égypte en matière des TIC a été adoptée par Président Moubarak durant la Conférence nationale des technologies de l'information tenue en Égypte en septembre 1999. Immédiatement après cette conférence, le Ministère de communication et des technologies de l'information a été formé. Ce ministère travaille en particulier en coordination avec le secteur privé en plus des ONG et autres agences gouvernementales. La date de naissance de cette stratégie est particulièrement importante car elle a été élaborée juste avant la Charte d'Okinawa et en préparation du sommet du G8 à Okinawa en juillet 2000. Sa vision est très influencée par la façon dont les pays industrialisés voyaient les TIC dans cette période.

Pour la description de cette stratégie, je vais me baser sur un document en arabe qui se trouvait sur le site du Ministère de communication et des technologies de l'information égyptien en 2001 : www.mcit.gov.eg/plan.html. Ce document ne se trouve plus sur le site du ministère. Il n'a été remplacé par aucun autre document. Donc, je prends pour acquis que le plan est toujours en vigueur malgré qu'il ait été retiré du site du ministère. Le texte qui suit est un résumé critique de ce document.

La stratégie égyptienne est basée sur les cinq objectifs suivants : 1) le développement des marchés locaux et d'autres pour l'exportation, 2) le développement des ressources humaines, 3) la modernisation de l'infrastructure de télécommunication, 4) préparer le cadre légal et régulateur, 5) appliquer les technologies à la création d'emploi et de la richesse. Je les présente avec plus de détails ci-après.

Le développement des marchés locaux et d'exportation

Il n'est pas étonnant de voir le développement des marchés comme le premier élément du plan égyptien. Internet est en effet assez peu développé dans la région du Moyen-Orient. Sur le plan local, sans grandes surprises, le gouvernement est défini par le plan comme le principal client des nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est donc en fonction de ses besoins que l'industrie des nouvelles technologies devra être développée. Toutefois, selon le plan, les projets gouvernementaux en matière de TIC devraient être implantés par des entreprises du secteur privé. Il faudra vérifier si le secteur des TIC égyptien est suffisamment développé pour répondre à la demande. De plus, le pacte entre les finissants des universités égyptiennes et l'État leur garantissant un emploi à vie à la fin de leurs études, entre en collision avec quelque plan d'informatisation de la fonction publique que ce soit.

Au plan des marchés internationaux, l'État ne devrait évidemment pas jouer le premier rôle. La stratégie comprend deux volets. D'une part, le gouvernement égyptien propose de développer le commerce électronique. D'autre part, l'Égypte voudrait devenir un site « offshore » pour le développement de logiciels clefs en main pour des compagnies nord américaines. Ici, l'Égypte colle au modèle indien. L'Inde, plus particulièrement certaines

provinces indiennes, a réussi à convaincre les grandes entreprises européennes et américaines qu'elle pouvait leur fournir des programmes plutôt que d'exporter des programmeurs selon la logique séculaire de l'exode des cerveaux.

Pour arriver à ses fins, l'Égypte propose des changements à ses lois, permettant la création de « zones libres technologiques » rappelant les zones franches mexicaines, et offre des incitatifs fiscaux et monétaires.

Développement des ressources humaines

La stratégie traite du développement des ressources humaines sur trois niveaux : le développement professionnel, le développement scolaire et le développement communautaire.

Au plan du développement professionnel, la stratégie envisage l'augmentation du nombre des professionnels en technologie de l'information d'abord de 5000 personnes en 99, puis en ajoutant un nouveau contingent 5000 professionnels à chaque année, donc 10,000 en 2000, 15,000 en 2001, etc. Le plan est plus discret sur la manière d'atteindre ses objectifs. On veut également augmenter la productivité de chaque personne dans le secteur des TIC. L'objectif est d'augmenter la productivité de l'industrie manufacturière du secteur de la technologie jusqu'à un montant de 500\$ million en 2002. Ici aussi, le plan n'est pas très clair sur les moyens d'y parvenir.

Le plan égyptien s'étend tout aussi bien aux écoles primaires et secondaires. Ce sont des enfants et des jeunes dont il s'agit. Le défi est alors de les initier aux nouvelles technologies afin qu'ils s'engagent dans des emplois reliés à la société de l'information. Pour ce faire le Ministère de communication et des technologies de l'information et le Ministère de

l'éducation ont lancé le projet des Smart Schools Network. Ce projet encourage l'utilisation intensive des ordinateurs et l'enseignement de l'informatique dans les écoles. La centaine d'écoles impliquées dans la première année de ce projet sont des écoles privées ou des écoles expérimentales. D'autres langues que l'arabe sont utilisées, principalement l'anglais. Les étudiants doivent payer des frais pour la formation et l'accès à l'ordinateur. Rien n'est dit sur la possibilité d'étendre ces réseaux au secteur public.

En dehors du domaine de l'éducation, les moyens proposés ne sont pas abondants. La création de cafés Internet mobiles pour les communautés démunies semble la principale manière dont l'État dispose pour réussir à développer des compétences en nouvelles technologies au sein de son immense population. Cela semble être plus de l'ordre des vœux pieux que d'un programme systématique.

La modernisation de l'infrastructure des télécommunications

L'infrastructure des télécommunications égyptienne est désuète. Nous sommes à des décennies de l'implantation de réseaux à large bande permettant la haute vitesse. Le réseau de distribution de la télévision par câble est embryonnaire et la téléphonie fixe est depuis longtemps retardataire. J'en parle avec plus de détails au chapitre suivant. L'Égypte comme le Moyen-Orient et même l'Europe doit compter sur le téléphone cellulaire pour la généralisation du téléphone. Il est important de savoir ici que le réseau cellulaire est privé et que le téléphone fixe est public. Le plan égyptien insiste donc sur la mise en œuvre d'une infrastructure moderne de réseaux de télécommunication. Il compte y parvenir en libéralisant les marchés publics de réseaux de télécommunication et en réduisant les frais

de connexion locale et internationale. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, Egypt Telecom, le monopole chargé de la téléphonie fixe, est resté la propriété de l'État.

Préparer le cadre légal et réglementaire

La transformation de différentes lois et règlements d'aspect légal est elle aussi prévue par le plan. Comme dans bien des pays en développement jusqu'à aujourd'hui, les lois égyptiennes sont silencieuses quant à l'opération d'entreprises de haute technologie. Le commerce électronique nécessite toute une série de réformes législatives. On pense adopter très rapidement une loi concernant les crimes par ordinateur. Le gouvernement égyptien est également conscient qu'il devra resserrer sa loi sur la propriété intellectuelle. Les pays du sud sont souvent des repaires de copistes. Et si l'Égypte veut devenir un pays exportateur de logiciels, elle doit disposer d'une meilleure protection contre le piratage informatique.

Application des technologies en faveur de la création d'emploi et la création de la richesse :

Le gouvernement égyptien espère créer de l'emploi et de la richesse en attirant les compagnies internationales. Lesquelles engageraient des professionnels de l'informatique égyptiens pour développer leurs logiciels. De plus, en ouvrant le marché local aux grandes corporations, le gouvernement prétend les attirer à s'installer en Égypte, comme les compagnies qui développent les logiciels, et à investir dans les secteurs de l'information et de la télécommunication en Égypte. Cela crée des emplois pour les diplômés en technologie égyptiens.

Les défauts de la stratégie égyptienne

À l'image de G8 et la Charte d'Okinawa et du GEANT auquel il adhère, le gouvernement de l'Égypte a développé sa stratégie en TIC en se basant sur la performance anticipée de ce qu'on appelle les *dotcoms*. A l'instar des pays développés et des investisseurs en bourse, il s'est trouvé dans une situation délicate à cause de l'évaluation trop optimiste de cette nouvelle économie.

Son objectif principal est de développer des compagnies informatiques. L'Égypte voulait suivre l'exemple de l'Inde. Si l'Inde était capable d'exporter des logiciels, alors pourquoi pas l'Égypte ? C'est vrai que la réussite de l'Inde dans l'exportation de logiciels a incité de nombreux pays en développement à croire qu'ils seront capables de suivre le même chemin ; mais ils ne peuvent pas. En plus de son avantage linguistique, l'Inde a passé plus que deux décennies à développer les expertises requises, ainsi que les politiques et l'infrastructure, des conditions à la base de tout développement technologique qui sont absents dans les autres pays. Par ailleurs, le succès indien est concentré dans quelques unes des ses provinces qui sont la vitrine de son succès pendant que la majorité de sa population est confrontée à la pauvreté.

Le modèle que l'Égypte est en train de développer est basé sur des investissements par des compagnies informatiques multinationales ; un secteur qui, ces jours-ci est en train de faire une restructuration complète après son fiasco. Leur plan pour développer des techniciens et des ingénieurs en informatique est entièrement basé sur la bonne volonté et les investissements des entreprises étrangères. Il y a une disparité entre les efforts consentis au développement de l'industrie de la haute technologie et l'effort pour informatiser les écoles publiques. Qui va montrer aux jeunes la façon d'utiliser l'ordinateur et Internet ? Rien dans

cet ordre n'apparaît être développé. La stratégie n'inclut rien pour la formation des professeurs d'école. Comment assurer l'augmentation de sa base d'utilisateurs si on n'enseigne pas aux jeunes égyptiens comment utiliser l'informatique ? Toujours dans la même logique, rien non plus n'est fait pour le développement du contenu arabe. Or, à l'extérieur des grands centres et même en leur sein seul une frange de la population parle l'anglais, encore moins peuvent l'écrire.

Ces premiers éléments de notre critique vont être vus avec plus de profondeur au chapitre suivant.

Le plan pour le développement de l'industrie informatique en Égypte

En 2001, le Ministère de la communication et des technologies de l'information a présenté un plan pour le développement de l'industrie informatique qui est complémentaire à la stratégie nationale (http://www.mcit.gov.eg/minister_presentation/acham_files/frame.htm) (disponible en arabe). Elle en constitue une redite sous bien des aspects. Les agents du ministère y reprennent le credo techniciste voulant que les TIC aient un effet profond sur la société. On tente de donner un cadre plus réaliste à la stratégie, de dépasser le simple énoncé des politiques. Je résume plus bas les principales directives de ce plan.

Notons d'abord que, du point de vue des auteurs du rapport, l'Égypte possède des avantages compétitifs sur les autres pays dans la région. D'une part, sa situation géographique, un centre liant la Méditerranée, l'Europe, l'Asie et le monde arabe, est depuis longtemps un avantage commercial et politique. Et, d'autre part, l'infrastructure égyptienne, ses ressources humaines et le fort engagement du gouvernement envers le développement de l'industrie informatique constituent autant de portes vers un avenir

radieux dans le domaine des technologies. Les statistiques que je présentais plus tôt ne semblent pas confirmer ce qu'avance le Ministère.

Pour le Ministère de communication et des technologies, la base du développement d'une forte industrie de haute technologie est une coopération entre le Gouvernement, qui crée le climat nécessaire à la croissance, et le secteur privé qui par son esprit d'entreprise veille au transfert de la technologie la plus récente dans l'économie nationale. Selon les auteurs du plan, l'Égypte est dotée des deux en abondance.

Le Ministère a accordé un rôle très important au Gouvernement dans le processus. Le Gouvernement doit :

1. installer un nouveau cadre régulateur ; le plus important est la dérégulation de l'industrie de la télécommunication
2. offrir des incitations pour toute activité en relation aux TIC, que la firme soit locale ou étrangère :
 - a. une vacance d'impôt pour 5 à 10 ans,
 - b. la possibilité de posséder terre et immeubles,
 - c. pas de restrictions sur les investissements étrangers,
 - d. création d'une infrastructure aux standards mondiaux,
 - e. un statut de (free zone) pour l'exportation,
 - f. le gouvernement forme les professionnels égyptiens selon les exigences des investisseurs,

- g. le secteur privé développe et opère les *Smart Villages*, qui sont des zones de commerce libre consacrée aux nouvelles technologies
- 3. former des alliances en signant des accords avec des compagnies internationales de TIC.
- 4. le Programme de formation professionnelle vise la formation de 5000 professionnels en TIC chaque année. Ce Programme, établi par le Ministère de communication et de technologies, repose sur des alliances avec un groupe de compagnies internationales et d'autres du secteur privé égyptien pour assurer la formation des nouveaux professionnels. Ce sont les Compaq, Microsoft, Oracle, Cisco et Qualcomm qui vont fournir, avec d'autres, la formation des professionnels en informatique.
- 5. développer l'infrastructure en installant l'épine dorsale (*backbone*) du réseau de la haute vitesse, et en augmentant le nombre des abonnés aux lignes fixes de téléphone, les abonnés aux téléphones mobiles et les utilisateurs d'Internet
- 6. créer le cyber gouvernement avec l'aide de Microsoft pour assurer les services gouvernementaux en ligne

En ce qui concerne le secteur privé, son rôle consiste à former des alliances avec les multinationales et à développer le secteur des compagnies off-shore en plus de son rôle d'investisseur dans le capital humain et le développement du marché local. En élaborant ce plan basé sur la relation entre le gouvernement et le secteur privé, les égyptiens voient que leur industrie des TIC va jouer un rôle majeur dans la région.

La question qui se pose ici concerne d'abord et avant tout le réalisme de ce plan. On doit en effet se demander si le Plan, aussi bien que la stratégie, ne sont pas écrits dans le seul but de plaire. Essentiellement pour répondre aux attentes du G8 et des autres bailleurs de fonds ainsi qu'aux recommandations des investisseurs égyptiens. Un discours lénifiant qui permet de circonvenir aux problèmes réels de la société égyptienne tout en répondant aux objectifs de développement des pays industrialisés. Des objectifs qui répondent aux besoins des pays développés plutôt qu'à ceux de l'Égypte. Au mieux, une stratégie qui favorise certaines élites égyptiennes, bénéficiaires ultimes des réformes, au détriment de l'ensemble de la population.

Chapitre 4 : Certains aspects de la réalité de l'implantation de ce plan

Le gouvernement égyptien a élaboré sa stratégie dans le secteur des technologies de l'information et de la communication en espérant qu'une telle stratégie contribuera à la croissance économique de l'Égypte. Quels critères rencontrer pour évaluer son succès ? En d'autres mots, quelles sont les conditions nécessaires pour qu'un pays soit prêt à participer à l'économie numérique globale? Pour répondre à ces questions, je vais utiliser une étude faite en 2000 par *McConnell International*, une compagnie internationale de consultation dans les politiques de gérance de technologie globale.

La cyber préparation

Dans son rapport d'août 2000 intitulé *Risk E-Business : seizing the Opportunity of Global E-Readiness*, McConnell International a examiné la cyber préparation de 46 pays choisis « because they represent the source of the next phase of world economic growth » (p.1). Leurs consultants analysent quatre régions du monde : les Amériques, l'Europe, l'Asie et Le Moyen-Orient et l'Afrique. Ce rapport a alerté les décideurs internationaux sur le fait que la croissance économique engendrée par les TIC risque de ne jamais se produire. Pis encore, elle menace l'économie globale. Selon cette même source, de nombreux pays risquent de manquer l'opportunité offerte par l'économie numérique globale en ne prenant pas les mesures nécessaires pour avoir accès au cyber marché. Le rapport de McConnell International a identifié cinq critères généraux qui indiquent si un pays est prêt pour s'embarquer dans l'économie numérique mondiale et si ce pays est capable d'engendrer

une croissance économique basée sur cette économie. Ces cinq critères sont la connectivité, le cyber leadership, la sécurité de l'information, le capital humain et le climat pour le cyber business. Les auteurs du rapport ont défini ces critères au moyen d'une série de questions ; j'ai tenté de les résumer de la manière suivante :

La connectivité : Est-ce que les réseaux sont facilement accessibles et abordables à l'utilisation ? Cela inclut la disponibilité de services téléphoniques fixes et mobiles, des centres d'accès communautaires, des ordinateurs au travail, à l'école et à la maison. On vérifie aussi si le réseau électrique est fiable et le coût de l'électricité est abordable. La connectivité désigne aussi bien la qualité des transports. Est-il facile d'importer et d'exporter des biens entre les différentes régions du pays et à l'étranger ?

Le cyber leadership: Est-ce que la cyber préparation est une priorité nationale ? En d'autres mots, est-ce que le gouvernement assure un environnement favorable au secteur privé pour qu'il investisse dans l'économie numérique ? Protège-t-il les consommateurs ? Quel effort le gouvernement consent-il pour préparer le pays à jouer un rôle régional et international en matière de TIC ? Développe-t-il un partenariat fort avec les leaders de l'industrie des TIC ? Tente-t-il de mettre en place un cyber gouvernement ?

La sécurité de l'information : Est-ce qu'on peut avoir confiance dans le processus de collecte des informations et à leur emmagasinage ? Ici c'est de la protection légale du droit à la propriété intellectuelle dont il est principalement question. Quelle est l'efficacité du système judiciaire à contrer les crimes reliés à l'informatique ?

Capital humain : Est-ce que le pays possède les ressources humaines qualifiées et disponibles à construire une société basée sur la connaissance ? Cela inclut la qualité du système de l'éducation et le niveau de participation de la population. L'emphase est mise

sur l'éducation technique supérieure et à sa capacité de supporter une société basée sur la connaissance. Existe-t-il une culture encourageant la créativité ? Encourage-t-on les gens à partager l'information ? La main-d'œuvre est-elle suffisamment qualifiée ? Toutes des conditions vues comme essentielles pour développer une société basée sur la connaissance.

Climat pour le cyber business : Est-il facile à un entrepreneur local de s'engager dans le cyber business ? La compétition entre les pourvoyeurs des services de l'information et de la communication est-elle possible ? Existe-t-il un cadre réglementaire et juridique transparent ? Quelle est l'ouverture du gouvernement local ? Accepte-t-il de revoir son cadre légal ? Quelle est sa stabilité politique ? Quelle est son ouverture aux investissements étrangers dans les TIC ainsi que l'habileté des institutions financières à supporter les transactions électroniques ?

Il va sans dire que les critères de McConnell s'inscrivent dans une logique néo-libérale. Ils nous fournissent néanmoins un guide utile pour apprécier à quel niveau un pays donné est prêt pour développer une économie globalisée fondée sur les technologies de l'information.

En examinant les niveaux atteints pour chacun des cinq critères dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique, le rapport a trouvé que cette région « *presents the greatest challenge to e-business and e-government* » (p. 16). C'est surtout l'infrastructure très peu développée que le rapport a considérée comme une « énorme barrière ». Barrière qui rendrait inutile tout autre forme de progrès.

Cependant, parmi les sept pays examinés au Moyen-Orient et en Afrique – l'Égypte, Ghana, Kenya, Nigeria, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud et la Tanzanie – l'Égypte était classée en deuxième rang après l'Afrique du Sud. La seule bonne note attribuée à l'Égypte était sur le cyber leadership et l'encouragement de la part du gouvernement. Par rapport

aux quatre autres critères – connectivité, sécurité de l'information, capital humain et climat pour le cyber business – l'étude a trouvé le besoin d'une amélioration majeure. Malheureusement le rapport n'est pas très détaillé, très orienté idéologiquement et il date de quelques années. Il a été produit en même temps que le développement du GEANT ; il ne peut donc en rendre compte. Je vais reprendre les principaux éléments de leur démarche en examinant la situation de la cyber préparation en Égypte.

La situation de l'Égypte

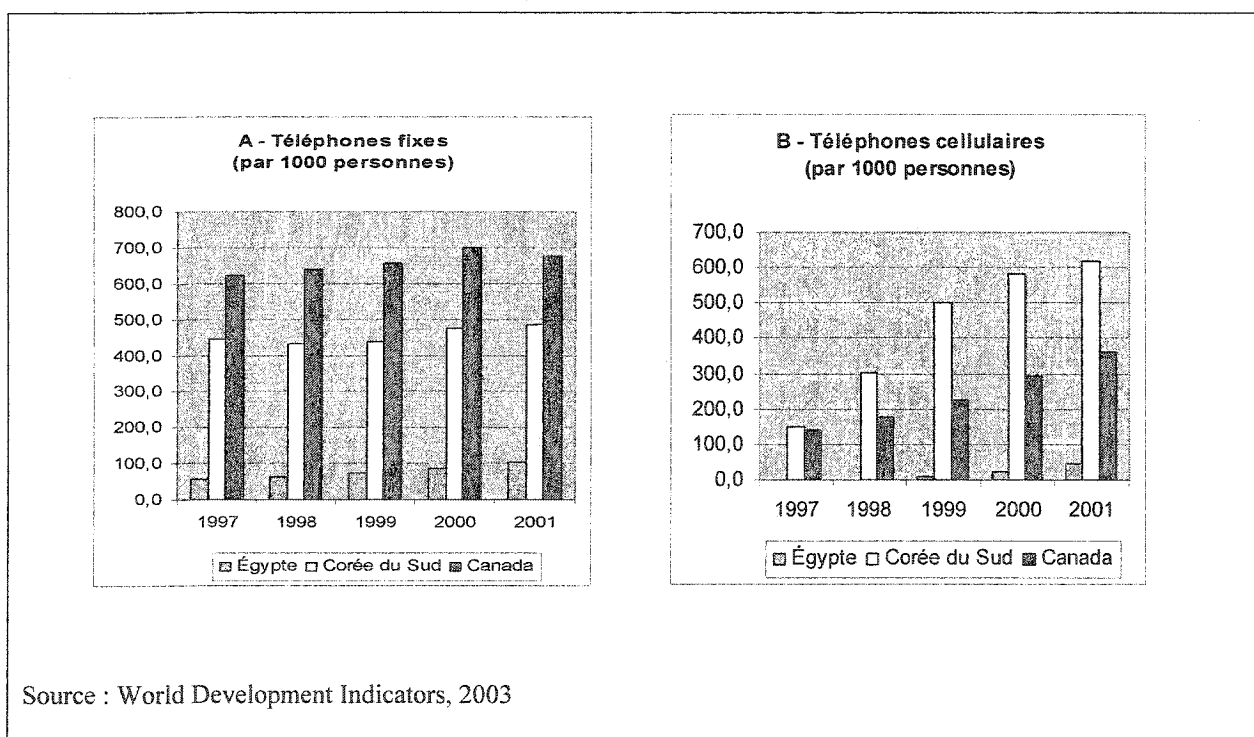
Pour vérifier la cyber préparation de l'Égypte, je vais tenter d'évaluer chaque critère mentionné dans le rapport de *McConnell International* à la lumière des données et des rapports les plus récents. L'Égypte est-elle maintenant prête à être une société basée sur la connaissance, ce que son gouvernement et les institutions internationales voulaient qu'elle soit. Pour mieux comprendre la situation de l'Égypte, je vais comparer l'Égypte avec la Corée du Sud, un pays à économie émergente et qui a reçu une bonne évaluation dans le rapport McConnell, et avec le Canada, un pays développé de l'Ouest.

La connectivité

La connectivité en Égypte a été identifiée par McConnell comme une barrière majeure qui interdirait tout espoir que la société égyptienne s'engage dans la société numérique mondiale. En effet, en comparant l'état des services téléphoniques fixes et mobiles en Égypte, en Corée du Sud et au Canada en 2001, on trouve qu'en Égypte dont la population est plus que deux fois plus grande que le Canada (65 millions pour 31 millions), mille personnes partagent 106 lignes téléphoniques fixes et une attente de deux ans pour y avoir accès; tandis qu'au Canada, mille personnes en partagent 675; et en Corée du Sud, dont la

population est 47 millions habitants, mille personnes partagent 485 lignes téléphoniques fixes (Figure 2A). La même réalité s'applique aux services téléphoniques mobiles où mille habitants possèdent 620 téléphones cellulaires en Corée, 361 au Canada et seulement 43 en Égypte (Figure 2B). Même si en Égypte ce chiffre est cinq fois plus grand depuis 1999, la date du lancement de la stratégie nationale en TIC, la croissance dans l'infrastructure de technologies de télécommunication, si elle est maintenue, ne met pas l'Égypte en parité avec une société à économie émergente comme la Corée du Sud. L'amélioration et l'entretien de cette infrastructure demande un investissement substantiel de la part du gouvernement égyptien.

Figure 2: Pénétration du téléphone

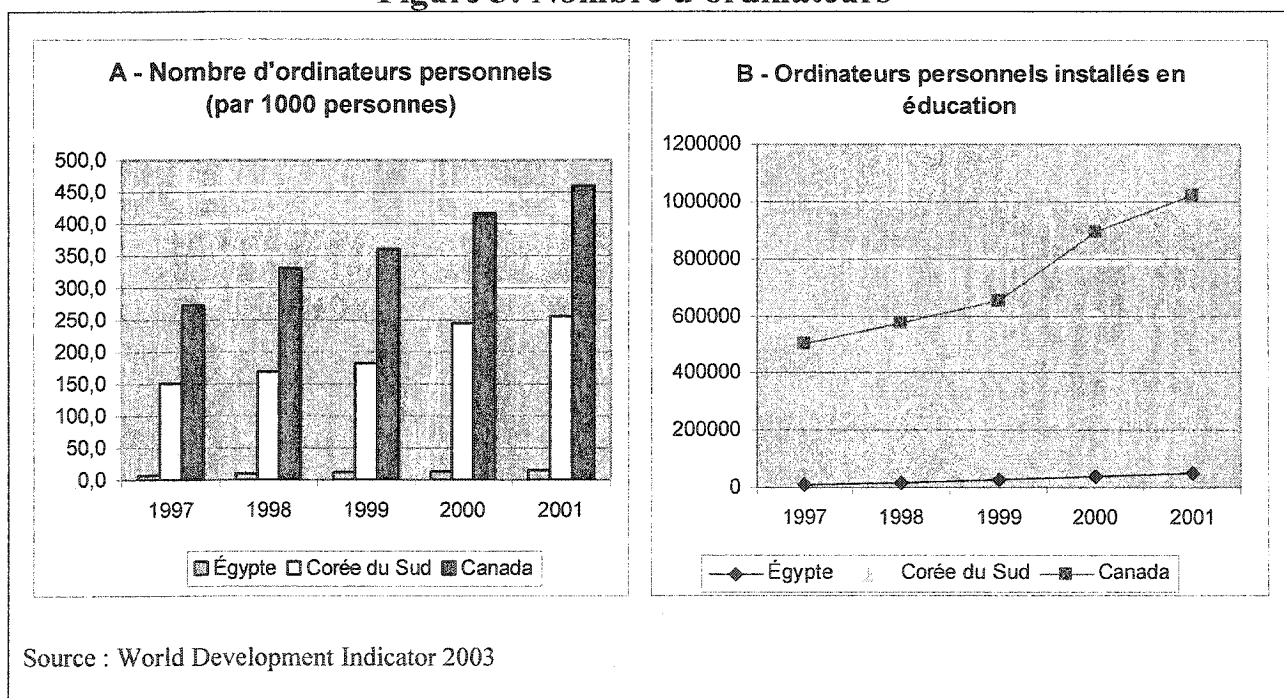


Dans un rapport gouvernemental datant de avril 2002 analysé dans le *Business Monthly*, magazine de la *Americian Chamber of Commerce in Egypt*, on affirme avoir mis en œuvre la construction d'une épine dorsale moderne pour le réseau téléphonique, mais l'essentiel

des travaux est censé s'étendre jusqu'en 2005. Notons par ailleurs que la liste d'attente pour une ligne téléphonique a été abaissée de 1,7 millions en 1999 à 700,000 en 2001.

En ce qui concerne l'utilisation de l'ordinateur au travail, à l'école ou à la maison, les chiffres suivants nous montrent que l'utilisation de l'ordinateur personnel en Égypte n'en est qu'à ses premiers pas : en 2001, le nombre des ordinateurs utilisés en Égypte est 15 ordinateurs par 1000 habitants comparé à 256 en Corée du Sud et à 460 au Canada (**Figure 3A**). En particulier, il faut mentionner qu'il y a très peu d'ordinateurs personnels utilisés dans les écoles et les universités⁵ en Égypte (**Figure 3B**).

Figure 3: Nombre d'ordinateurs



En effet, en 2001, il y avait seulement 48 816 ordinateurs dans les établissements d'éducation égyptiens, tandis qu'en Corée du Sud 610 724 étaient utilisés en éducation et au Canada 1 019 436.

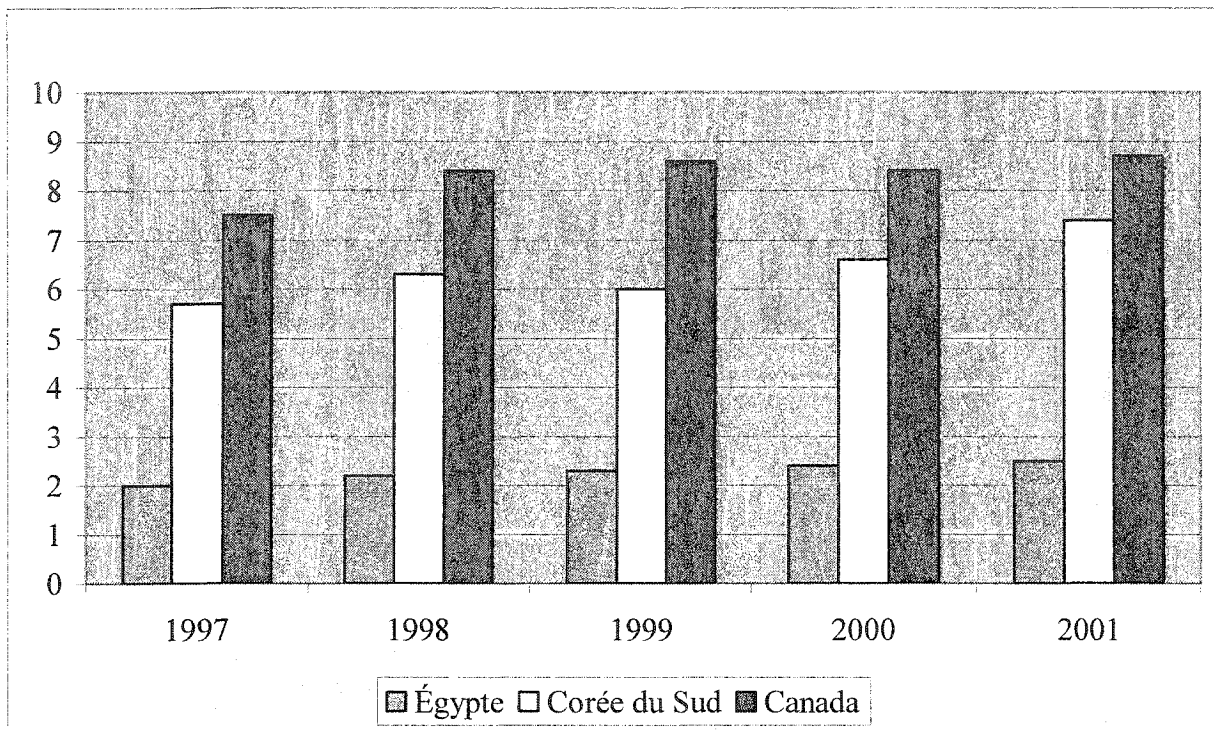
⁵ Voici la définition qu'en donne la Banque mondiale: « Personal computers installed in education include PC shipments installed in educational establishments, whether primary or secondary schools, or universities » (World Development Indicator, 2003)

Le prix des ordinateurs constitue le principal frein à leur généralisation. Un ordinateur de base coûte à un Égyptien 325 dollars américains et un qui soit bien équipé pour aller sur Internet coûte environ 150 dollars américains de plus. Or, le revenu *per capita* est d'un peu moins que 1600 dollars américains par année. Il faut savoir que seulement 10% des Égyptiens ont un compte en banque.

Le niveau de dépenses d'un pays dans la technologie de l'information et de la communication forme un autre aspect critique dans l'évaluation de la connectivité dans ce pays. Or, comme le montre la Figure 4, le pourcentage des dépenses du gouvernement égyptien dans les TIC⁶ en 2002 constituait 2,5% du PIB égyptien, une croissance de 0,5% depuis 1997; tandis qu'en Corée du Sud, ces dépenses ont augmenté de 5,7% en 1997 à 7,4% en 2002; et au Canada de 7,5% à 8,7%.

⁶ Voici la définition qu'en donne la Banque mondiale: « Information and communications technology expenditures include external spending on information technology ("tangible" spending on information technology products purchased by businesses, households, governments, and education institutions from vendors or organizations outside the purchasing entity), internal spending on information technology ("intangible" spending on internally customized software, capital depreciation, and the like), and spending on telecommunications and other office equipment » (World Development Indicator, 2003).

**Figure 4: Pourcentage des dépenses en technologies de l'information et de communication
(% du PIB)**

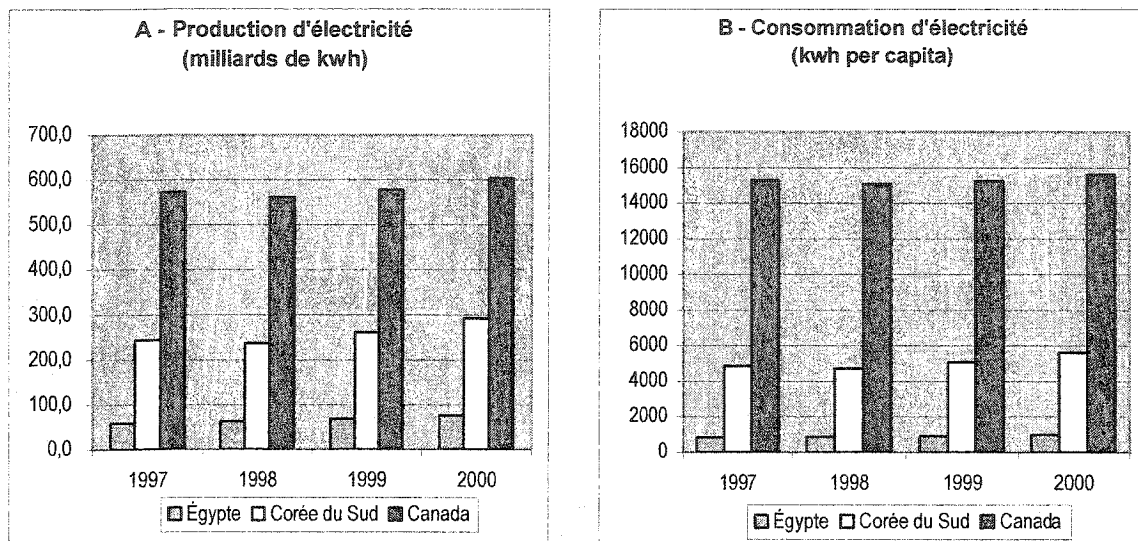


Source: World Development Indicators, 2003

Un autre aspect de la préparation que le rapport McConnell a identifié comme nécessaire pour qu'un pays soit prêt à s'engager dans l'économie numérique est la présence d'un réseau électrique fiable et abordable. Comme le montrent Figure 5A et Figure 5B, la production de l'électricité en Corée du Sud en 2000 est quatre fois plus grande qu'en Égypte et celle du Canada est huit fois plus grande. De même, en 2000, la consommation de l'électricité *per capita* est cinq fois plus grande en Corée du Sud qu'en Égypte et celle du Canada est 16 fois plus grande. Cette faiblesse en consommation est, en partie, au fait qu'une grande proportion de la population habite les régions agricoles où l'électricité ne fait pas partie du quotidien des habitants; ce qui fait que la technologie est donc loin de

rentrer dans leur vie quotidienne. De plus, le secteur industriel, qui forme normalement le plus grand pourcentage de consommation d'électricité dans un pays, est en développement lent et graduel.

Figure 5 : Production et consommation d'électricité



Source : World Development Indicator, 2003

À cause du changement dans les modèles de consommation des égyptiens – comme l'utilisation plus intense des réfrigérateurs et des climatiseurs ainsi que celle des ordinateurs - le gouvernement égyptien prévoit une augmentation dans la demande de l'électricité de 982 kwh *per capita* en 2002 à 1120 en 2007 selon *The Economist Intelligence Unit* <http://home.aigonline.com/content/0,1109,16265-844-ceo,00.html>. Selon la même source, cette augmentation sera supportée par les subventions gouvernementales qui devraient décroître graduellement. Aucune augmentation de prix de l'électricité n'apparaît probable si la situation ne change pas et que l'État continue de subventionner la production d'électricité. Mais, si la privatisation partielle de ses moyens de production

électrique prenait forme durant cette période, telle que planifiée par le gouvernement, les prix de l'électricité ne tarderont pas à augmenter.

Cyber leadership

La seule bonne note attribuée à l'Égypte dans le rapport *McConnell* était dans la catégorie du *cyber leadership* du gouvernement égyptien. La priorité accordée à la préparation du pays pour le *cyber business* est le premier aspect mesuré pour évaluer le *cyber leadership*. Or, comme on l'a vu dans chapitre 3, le gouvernement égyptien a lancé sa stratégie nationale en matière des TIC pour faire de l'Égypte le centre (*hub*) du Moyen-Orient dans ce domaine. Pour *McConnell*, cette stratégie prouve que les leaders du gouvernement égyptien sont proactifs en prenant cette initiative pour que l'Égypte s'avance dans la nouvelle économie de la connaissance. Or, c'est précisément ce que nous constatons comme un effet pervers de la logique du développement induit par les pays riches. Pourquoi planifier devenir un haut lieu des technologies quand on ne rencontre même pas les plus basses exigences en matière d'infrastructure ? De plus, le gouvernement, on l'a vu au chapitre 3, a essayé d'ouvrir les portes longtemps fermées au processus de la privatisation en encourageant le secteur privé à s'embarquer dans ce processus. Or, au chapitre 2, il était encore plus clair que le régime égyptien se sert de l'État et plus particulièrement de la promesse d'un emploi au sein de la fonction publique pour se maintenir en place. Jusqu'à quel point le gouvernement égyptien est sérieux sur le plan de la privatisation ? Un petit survol de l'histoire de la privatisation en Égypte s'avère nécessaire.

La privatisation du secteur public égyptien

Carana Corporation⁷ est un organisme indépendant qui fait rapport au *United States Agency for International Development (USAID)* sur l'évolution du processus de privatisation en Égypte. Dans son dernier rapport d'avril - juin 2002, (<http://www.carana.com/pcsu/monitor/quarterly-2002-2.pdf>) le *Privatization Coordination Support Unit (PCSU)*, formé par Carana, montrait que dans les années 1980, le secteur public égyptien était la force dominante de l'économie, comptant pour 37% du PIB, pour 55% de la production industrielle et contrôlant 80% des secteurs de l'importation et de l'exportation ainsi que 90% de ceux des banques et des compagnies d'assurance (p.8). Ces chiffres ne nous surprennent pas. J'ai déjà parlé de la mainmise de l'État sur l'économie égyptienne. En 1991, le Caire a adopté la loi 203. Cette loi stipule que des compagnies «Holding» remplaceront les organisations du secteur public. Selon la même source, des 399 compagnies contrôlées par le gouvernement, 314 ont été identifiées comme candidates à la privatisation. Ces entreprises comptaient 1,08 millions d'employés soit 6% de la main-d'œuvre. Le rapport ajoute qu'entre 1995 et 2001 USAID, au moyen de différents programmes d'assistance, a dépensé 321 millions de dollars américains pour supporter ce programme de privatisation. Quels en sont les résultats ?

⁷ Sur son site web <http://www.carana.com/pcsu/monitor/quarterly-2002-2.pdf>, "CARANA Corporation is implementing USAID's three-year (1999 – 2002) Monitoring and Coordination Services Project under the "Partnership for Competitiveness" agreement between the GOE and the United States. CARANA formed a Privatization Coordination Support Unit (PCSU) that is providing privatization coordination support and monitoring services to nine key government ministries" (p. 5)

En dépit de l'engagement maintes fois répété du gouvernement à l'égard d'une économie basée sur le secteur privé, une majorité des secteurs commerciaux et financiers sont toujours dans les mains du secteur public. *The Economist* (a - 18 mars 1999) a mentionné que plus que la moitié des 314 compagnies identifiées par le gouvernement comme candidates à la privatisation étaient, en 1999, au mieux à demi privatisées. En fait, juste une petite proportion des entreprises a été entièrement vendue au secteur privé. Les chiffres du *Information and Decision Support Center (IDSC)*, un centre de recherche gouvernemental ayant pour objectif d'aider le cabinet égyptien et ses comités dans leurs décisions concernant le développement économique et social (<http://www.idsc.gov.eg/>), convergent avec ceux de *The Economist*. Selon ses indicateurs, en 1999, seulement 114 des 314 compagnies vouées à la privatisation avaient plus que 51% de leur capital propre (*equity*) qui avait été vendu au secteur privé. Selon la même source, le nombre de ces compagnies n'a augmenté qu'à 136 en 2002. Les plus grandes entreprises et les banques sont toujours entre les mains de l'État, *Egypt Telecom* notamment.

Mais, quel est l'impact de ce processus sur la main d'œuvre ? Cette question est centrale quand on sait que la politique d'emploi de l'Égypte a été au cœur de la stabilité du régime égyptien. Selon le *PCSU*,

« (...) privatization in Egypt has impacted some 2-3% of Egypt's total labor force through either policies of labor restructuring or divestiture and any direct impact that privatization has on the labor force has to be treated within the context of this relatively small volume (p. 10) ».

Le rapport ajoute que le processus de privatisation n'est pas automatiquement lié à la perte d'emploi ; au contraire, le rapport indique que depuis leur privatisation, quelques compagnies sujettes à la loi 203 ont vu une augmentation du taux d'emploi.

Les investisseurs égyptiens et étrangers ont attaqué le rôle du gouvernement dans le processus de privatisation. Selon eux, le gouvernement n'a pas une vision de modernisation des compagnies sujettes à la privatisation, mais, seulement une intention de profit rapide en vendant un petit pourcentage du capital au secteur privé sans donner à ce dernier le contrôle total. Ces accusations sont vraies surtout quand on réalise que, malgré la promesse faite par le gouvernement égyptien au Fonds monétaire international (FMI) en 1996, la privatisation des quatre banques nationalisées – La Banque nationale d'Égypte, Banque Misr, Banque du Caire La Banque d'Alexandrie - qui contrôlent 59% de tous les prêts, 70% des dépôts, et 57% des actifs bancaires en Égypte, n'était pas encore réalisée en 2001 (<http://www.internationalreports.net/middleeast/egypt/2001/privatization.html>). En 2002, et selon la même source, le gouvernement a commencé un processus lent de privatisation de ces quatre banques en vendant de 5 à 10% de leurs actions dans la bourse. Selon la même source, les quatre banques sont dans une phase de restructuration qui va mener éventuellement à la privatisation. Mais, le gouvernement reste très précautionneux. Il ne veut pas passer à la phase de privatisation totale ou même majoritaire avant que le public ne soit préparé. Il veut mettre en œuvre une campagne publicitaire qui le rassurera que ses dépôts ne seront pas menacés si les banques ne sont plus contrôlées par l'État. On se méfie des entreprises privées en Égypte.

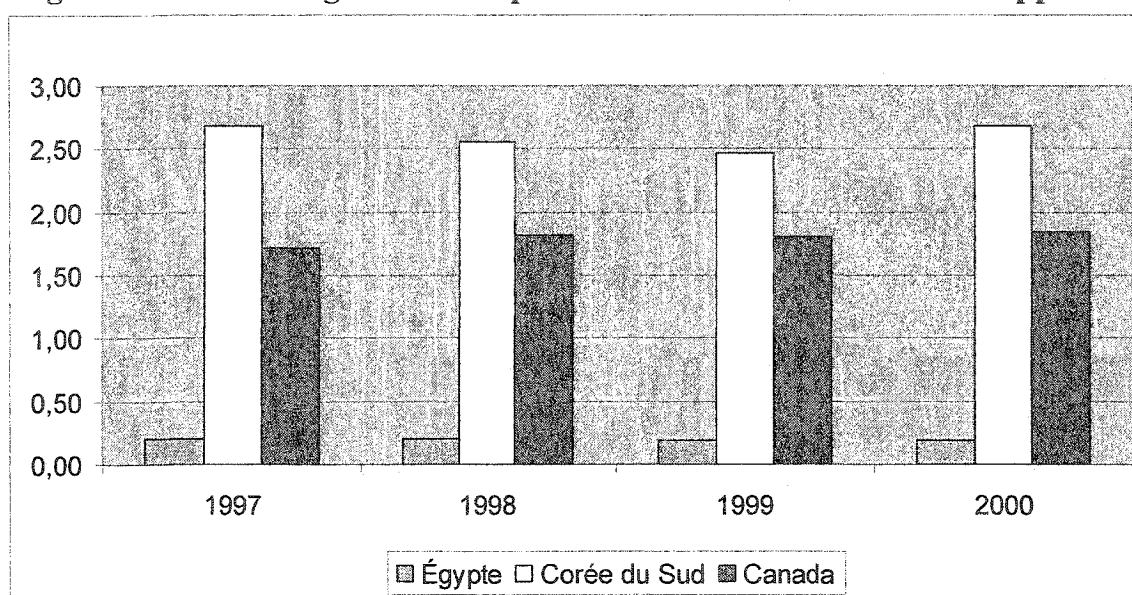
En ce qui concerne Telecom Egypt, la compagnie de télécommunication qui a le monopole des services de téléphone de base (ligne fixe) ainsi que des services internationaux, elle est toujours contrôlée par le gouvernement. Malgré les dates limites annoncées par ce dernier pour commencer la vente d'une partie de ses actions, la privatisation tarde encore. En effet, selon le rapport de *PCSU* de décembre 2001, le processus de privatisation de cette

compagnie n'a pas encore commencé. Au Ministère de télécommunications et d'information, les rapports suggèrent de vendre 34% des actions de Telecom Egypt à un investisseur qui financerait la modernisation de son système d'opération et de gérance. Même si cette proposition voit le jour, Telecom Egypt ne deviendra jamais une compagnie privée puisque la loi limite le pourcentage des actions que le secteur pourrait posséder à 49% (PSCU, décembre 2001 : 2). C'est évident que le gouvernement évite d'avoir à être obligé à céder une partie de son pouvoir aux gens d'affaires qui, malgré leur critique du processus de privatisation, sont les véritables gagnants des réformes des années 1990.

La recherche et le développement

La recherche et le développement sont considérés à la fois comme une des bases d'une société de connaissance et une marque de cyber leadership. Or, les dépenses gouvernementales aussi bien que privées dans ce domaine ne démontrent pas un fort niveau d'engagement dans ce processus. L'image que nous présente la Figure 6 ne nous rend pas trop optimiste.

Figure 6 : Pourcentage du PIB dépensé sur la recherche et le développement



Source: World Development Indicator, 2003

En effet, en 2000, l'Égypte a consacré 0,19% de son PIB à la recherche et au développement tandis que la Corée du Sud a dépensé 2,68%. La performance du Canada est moindre que celle de la Corée du Sud, ce qui est alarmant. Il est vrai que le PIB brut du Canada est beaucoup plus grand que celui de la Corée du Sud. Mais ce dernier risque gros en n'investissant pas en R & D. Mais c'est une autre histoire. Chose sûre, d'une année à l'autre la situation de l'Égypte ne change guère. La privatisation, si imparfaite soit-elle, n'a rien changé au niveau d'investissements dans la R&D.

Sécurité de l'information

Un aspect essentiel à la promotion et à la réussite en cyber commerce est la capacité du gouvernement à protéger légalement le droit à la propriété intellectuelle ainsi que la mise en œuvre d'un processus pour protéger l'information privée.

Les compagnies informatiques locales et étrangères seront moins intéressées à s'embarquer dans un processus de création, de la conception des sites web à la création de nouveaux logiciels, s'il n'existe pas des lois qui garantissent une compensation pour leur travail. Or, dans la plupart des pays en développement, les logiciels piratés constituent un marché lucratif.

Le *Business Software Alliance (BSA)* (<http://global.bsa.org/globalstudy/>) est une organisation privée sans but lucratif (ses membres sont les compagnies de conception et de distribution de logiciels) et qui s'occupe des études et des enquêtes sur le piratage des logiciels au niveau mondial. Le *BSA* montre que le piratage diminue la croissance économique dans le secteur de la technologie de l'information. Selon elle, au niveau mondial, le secteur des logiciels constitue 60% des dépenses totales des technologies de l'information. Or, en diminuant le taux de piratage, on assure une croissance économique plus élevée dans tout le secteur de l'informatique.

Dans une étude réalisée en juin 2003 intitulée *Eight Annual BSA Global Software Piracy Study: Trends in Software Piracy 1994-2002*, le *BSA* a trouvé qu'entre 1994 et 2002, l'Égypte a réduit son taux de piratage de logiciels, longtemps qualifié comme le plus haut au monde, de 32 points, allant de 84% (ou 90% selon d'autres études) en 1994 à 52% en 2002, la meilleure amélioration dans la région. Ce progrès a fait que le secteur du logiciel en Égypte s'est accru de 160%. La baisse du piratage a généré une augmentation de \$500 million en revenu d'impôts sur les logiciels. C'est la plus grande croissance dans la région du Moyen-Orient. Même avec cette augmentation considérable, l'Égypte aurait encore perdu 15 566 000\$ en revenu du secteur de logiciel en 2002. Selon la même étude, le taux de piratage en 2002 est de 50% en Corée du Sud et de 39% au Canada.

Selon une autre étude réalisée par le BSA en avril 2003, *Expanding Global Economies :The Benefits of Reducing Software Piracy*, on a évalué que l'Égypte serait capable de générer une augmentation de ses revenus d'impôt égale à 600\$ millions si elle était capable de diminuer son taux de piratage d'un autre dix points.

Cette diminution impressionnante du piratage est due à une série de mesures prises par le gouvernement égyptien. Assisté par la compagnie Microsoft qui a fourni ses logiciels à bas prix, le gouvernement a commencé une campagne nationale pour appliquer la loi du droit de l'auteur (*copyright*). La loi a été changée en 1994 pour qu'elle soit applicable aux logiciels et, ainsi, pour lutter contre le piratage de logiciels. Les pirates de logiciels devaient être poursuivis et pénalisés. Notons enfin que le gouvernement a réduit les tarifs douaniers sur les ordinateurs et les logiciels de 30 à 5% (Middle East Times, 7 septembre 1997 ; <http://www.metimes.com/issue36/bus/04microsoft.htm>)

Capital humain

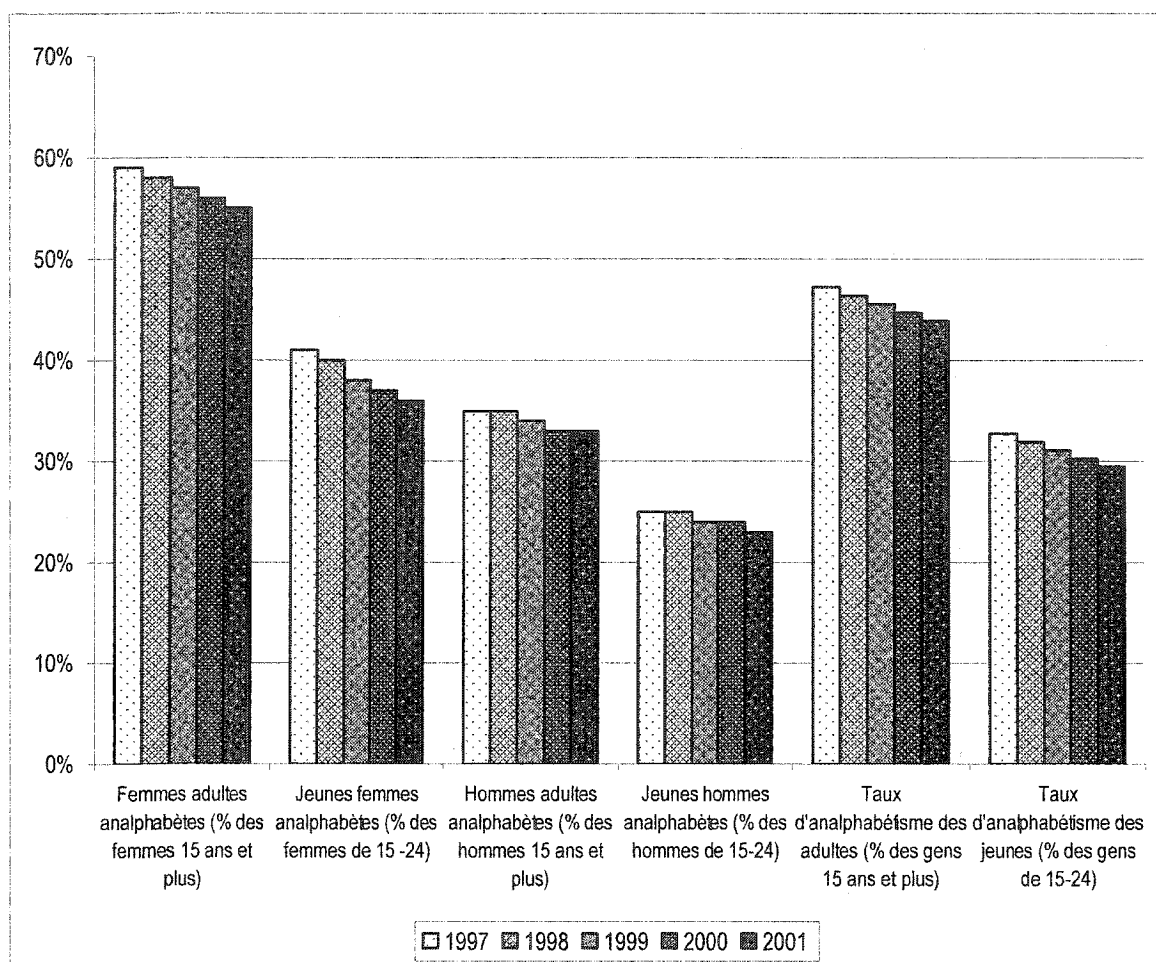
La disponibilité des ressources humaines qualifiées pour soutenir l'économie numérique et pour supporter une société basée sur la connaissance est, à mon avis, le critère le plus important dans la cyber préparation d'un pays. Ces ressources sont essentielles aux différents aspects de l'économie numérique allant de sa conception à son utilisation aussi bien qu'à l'entretien de son infrastructure.

Dans le *Rapport arabe sur le développement humain 2003*, (<http://www.undp.org/rbas/ahdr/frenchpresskit2003.html>) publié en octobre 2003 par le PNUD, les auteurs soulignent l'importance de l'éducation, de la recherche et du développement comme base pour que les sociétés arabes arrivent à la croissance

économique connue par les dragons asiatiques (Hong Kong, Singapour et la Corée du Sud). Ils considèrent qu'il y a une crise de l'éducation dans le monde arabe surtout dans le domaine de l'éducation scientifique. Ils nous fournissent une image sombre de l'état des universités arabes en matière d'éducation scientifique en mentionnant que « moins d'un étudiant sur 20 dans les universités arabes suit des études scientifiques contre un sur cinq en République de Corée ». Ce manque d'investissement dans l'éducation scientifique a des effets directs sur la production en technologie, et surtout en technologie de l'information et de la communication, et sur la recherche et le développement scientifique en général. Pour illustrer ce manque, les auteurs donnent pour exemple « le nombre limité de brevets industriels enregistrés par les entreprises et individus arabes » par rapport à ceux enregistrés par les entreprises et les individus coréens. Or, la crise dans le domaine de l'éducation décrite par ce rapport est encore plus prononcée en Égypte, où le problème n'est pas seulement au niveau de l'éducation scientifique, mais au niveau de base, soit le niveau d'alphabétisation de la population.

Les capacités, l'expérience et les connaissances d'un individu sont d'un ordre hiérarchique où, à la base, il y a l'alphabétisme. Le processus où les TIC pourraient contribuer à la croissance de la nouvelle économie exige une maîtrise suffisante de la lecture et de l'écriture. C'est pour cette raison, qu'à mon avis, le niveau d'analphabetisme est le premier indice qui doit être considéré dans une société pour mesurer la capacité de celle-ci de s'engager dans la nouvelle économie numérique. La Figure 7 nous peint l'état de la situation.

Figure 7: Taux d'analphabétisme en Égypte selon l'âge et le sexe



Source : World Development Indicators, 2003

Du premier regard, on voit que le taux de l'analphabétisme s'est amélioré entre 1997 et 2001 pour tous les groupes d'âge et pour les deux sexes. Mais, jusqu'à quel point cette amélioration est significative pour avoir un effet sur la société de connaissance ? Deux dimensions d'étude s'avèrent essentielles : l'âge et le sexe.

L'âge

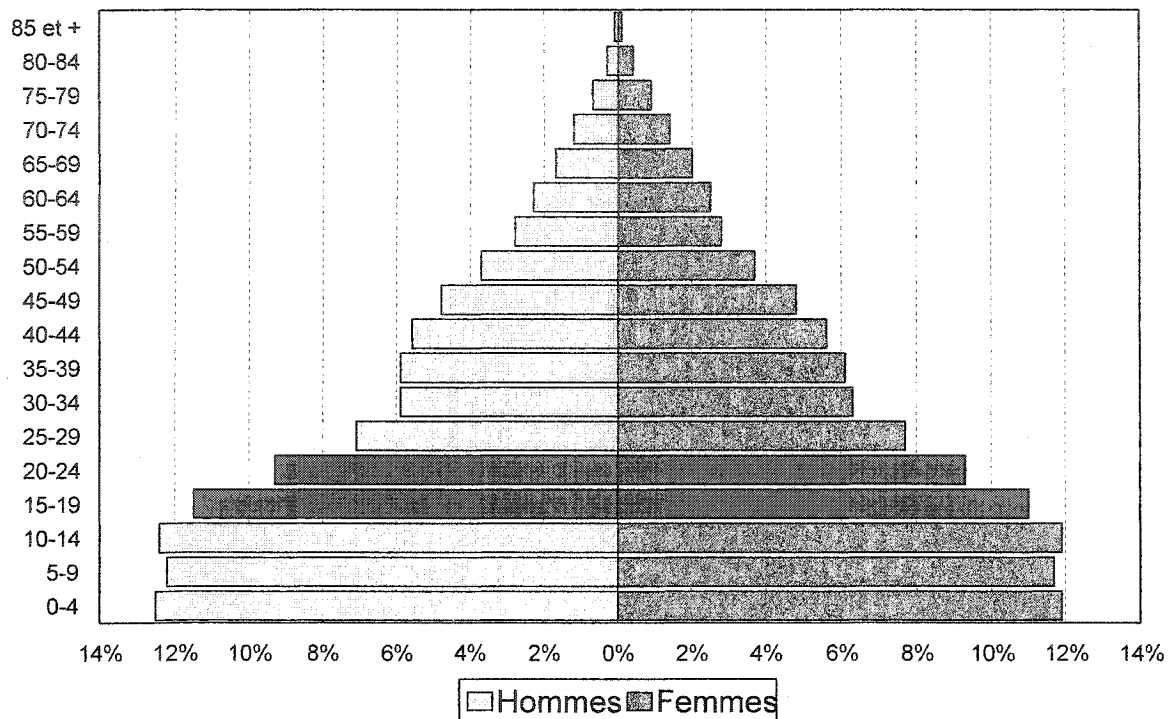
Le taux d'analphabétisme des jeunes âgés entre 15 et 24 ans a connu une diminution relativement importante, près de 3% en quatre ans, passant de 32,7% en 1997 à 29,5 en 2001. Mais, il reste que 29,5% de ce groupe d'âge est toujours analphabète, un pourcentage énorme de la population qui serait exclus de toute participation à la société de connaissance même en tant que consommateurs. La situation des jeunes hommes âgés entre 15 et 24 ans est légèrement meilleure que celle de la population générale. Mais leur taux d'analphabétisme n'a diminué que de 2%, soit de 25% en 1997 à 23% en 2001. Je parle davantage des différences entre les hommes et les femmes plus loin dans ce texte.

Les jeunes de ce groupe d'âge entrent sur le marché du travail et dans le système de l'éducation supérieure. Ils représentent 21% de la population (Voir Figure 8). Ce pourcentage prend une plus grande importance quand on sait que les jeunes de moins de 15 ans constituent 36% de la population, selon l'Institut national d'études démographiques - INED (2003) (<http://www.ined.fr/population-en-chiffres/monde/index.html>). L'Égypte, malgré ses millénaires, est une société jeune. Or, le rythme de diminution de l'analphabétisme ne devrait pas s'accélérer avec le plan mis en œuvre par le gouvernement égyptien qui vise avant tout l'informatisation d'une poignée d'écoles pour les biens nantis.

Si l'alphabétisme est à la base de la hiérarchie des aptitudes requises dans la société de connaissance, les compétences professionnelles sont au sommet de cette hiérarchie. Elles sont indispensables dans le processus de la conception et l'adaptation des TIC à de nouveaux usages. L'indicateur correspondant à cette réalité est le nombre des étudiants qui poursuivent des études scientifiques dans les universités.

Figure 8: Pyramide des âges

Égypte 2001



Source: Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat, World Population Prospects: The 2002 Revision and World Urbanization Prospects: The 2001 Revision, <http://esa.un.org/unpp>, 31 October 2003; 5:31:

Selon le *Rapport arabe sur le développement humain 2003*, le pourcentage des étudiants égyptiens qui poursuivaient des études scientifiques supérieures en 1995 ne dépasse pas les 2%, tandis que ce pourcentage atteint 20% en Corée du Sud. En même temps, et selon la même source, le nombre de brevets industriels enregistrés par des égyptiens aux Etats-Unis entre 1980 et 2000 est 77, tandis que ce nombre s'élève à 16 328 pour la Corée du Sud. De plus, l'Égypte comptait 493 ingénieurs et scientifiques par million d'habitants en 1991, tandis que la Corée du Sud en comptait 1 762 par millions d'habitants, un chiffre qui a augmenté jusqu'à 2319 en 2000 ; pour l'Égypte, il n'existe même pas de statistiques récentes sur le nombre d'ingénieurs dans la société égyptienne (World Development Indicators 2003).

Le sexe

On sait que l'Égypte est une société jeune, mais elle est aussi une société conservatrice, résistante à toute réforme touchant les mœurs, la religion et, surtout, le statut de la femme. Historiquement, la femme a toujours joué un rôle important dans la société égyptienne. Il suffit de nommer les deux pharaonnes Hatchepsout et Cléopâtre, ainsi que Chagaret al-Dorr, la sultane qui a régné au nom des Ayyoubides au XIII^e siècle, pour réaliser l'importance de la place de la femme dans l'histoire de l'Égypte. Ce qui n'est plus le cas dans nos jours où la femme est traitée comme une mineure dans la société égyptienne. Ce n'est qu'en 2000 qu'on a accordé aux femmes égyptiennes le droit de voyager sans l'autorisation de leur mari, un amendement farouchement combattu par les députés de l'Assemblée du peuple. Les femmes luttent toujours pour le droit au divorce et à la garde des enfants, ainsi que pour un droit équitable en matière d'héritage. La loi actuelle fait que les filles touchent trois fois moins que les fils. Après une lutte de très longue durée des féministes égyptiennes telle que Nawal al-Saadawi, la loi contre l'excision des filles a été approuvée en 1997, mais la pratique reste largement pratiquée, et ce dans des conditions épouvantables causant parfois la mort.

Au niveau politique, la femme égyptienne ne jouit pas d'un rôle important dans la vie politique. En 2000, elles constituaient 2,5% des candidats aux législatives (Ayad :109). Leur position dans le système de l'éducation et dans le marché du travail n'est guère meilleure.

Comme la montre la Figure 7, les égyptiennes entre l'âge de 15 et 24 ans ont connu une meilleure amélioration de leur taux d'alphabétisme que les hommes du même groupe d'âge. Leur taux d'analphabétisme a diminué de 41% en 1997 à 36% en 2001, soit une

diminution de 5%. Malgré ce progrès, les femmes restent toujours 13% moins alphabétisées que les hommes du même groupe d'âge. Cette différence devrait diminuer au cours des prochaines années mais on est loin d'un accès égal à l'éducation. Selon le *World Development Indicators* (2003), en 2000, 90% des filles qui ont l'âge de commencer leur scolarité primaire sont effectivement inscrites à l'école, tandis que ce ratio s'élève à 95% pour les garçons dans le même groupe d'âge. Pour la même année, les filles sont inscrites au secondaire à un taux de 77%, tandis que les garçons le sont à 80%. D'après ces chiffres, on constate que les filles sont plus consistantes à s'inscrire en éducation secondaire avec un taux de décrochage de 13% versus 15% chez les garçons ; mais, il reste que les garçons sont plus scolarisés que les filles (80% par rapport à 77%). Ce taux d'inscription n'est pas un indicateur que les filles ont complété leur scolarité secondaire, car il n'existe pas de statistiques montrant cette réalité. Le taux des finissantes est affecté par les coutumes et les traditions égyptiennes qui n'encouragent pas beaucoup l'éducation des filles et où ces dernières se marient tôt et, en conséquence, lâchent leurs études. De plus, la pauvreté pousse les enfants à lâcher l'école pour aider les parents à gagner le revenu familial ; et c'est généralement les filles qui sont retirées de l'école pour laisser la chance aux garçons d'y rester le plus longtemps possible.

L'éducation, considérée comme un facteur majeur dans l'amélioration de la qualité de vie en donnant accès à la connaissance, est aussi le facteur le plus important pour l'accès à l'emploi. Or, la situation d'infériorité des femmes en éducation est reflétée dans le marché du travail où elles représentaient, en 2001, un pourcentage médiocre de 31% du total de la main d'œuvre. De plus, les femmes constituent 19,8% des chômeurs qui ont l'âge de quinze ans et plus (UNDP, Human Development Report, Egypt, 2003).

Climat pour le cyber business :

Le dernier point dont il faut tenir compte selon *McConnell* (2000) concerne le climat que l'Égypte favorise pour s'engager dans le cyber business. Les auteurs retiennent deux dimensions. Premièrement, est-ce que le gouvernement encourage la compétition entre les pourvoyeurs des services de l'information et de la communication. Deuxièmement, assure-t-il en passant des lois et des règlements qui aident à s'engager dans ce domaine. En Égypte, le Ministère de télécommunications et du transport supervise les prix, la qualité des services offerts et en même temps, c'est à lui de développer et d'implémenter les politiques liées à ce secteur.

Une mesure récente que l'Égypte a mise en œuvre consiste à remettre aux fournisseurs d'Internet 70% du prix de chaque communication locale. Il les force en échange de ne rien charger par appel. Internet est donc gratuit en Égypte. Enfin, pour ceux qui peuvent se payer un ordinateur et qui ont le téléphone. Les 300 clubs Internet fondés par l'État depuis la mise en œuvre de son plan n'y changent pas grand choses. Or, un an après la mise en œuvre de la mesure les résultats sont mitigés. Le nombre d'abonnés à Internet a triplé, de 400,000 à 1,2 millions, mais les fournisseurs de services (il y en a une soixantaine) ne font pas d'argent. Comme conséquence, les plus grandes firmes, bien souvent de simples filiales de plus grandes entreprises, achètent les plus petits fournisseurs (Morrow 2003).

Or, comme on l'a vu, ce ministère hésite encore à encourager la compétition dans le domaine des lignes téléphoniques fixes puisque, jusqu'à aujourd'hui, Telecom Egypt en reste le seul pourvoyeur. Néanmoins, le gouvernement a permis la compétition pour la téléphonie mobile. La plus importante compagnie qui contrôle la téléphonie mobile est MobilNil. Celle-ci appartient à France Télécom (aujourd'hui Orange), à Motorola et à

Orascom Technologies, une branche de la compagnie privée égyptienne Orascom et qui en détient aujourd'hui le contrôle. Comme l'indique son site Web, cette compagnie appartient à la famille Sawiris (<http://www.orascom.com/organiz.htm>). C'est une des familles les plus riches et les plus puissantes en Égypte. Orascom a été fondée en 1950, sous Nasser, dans le secteur de la construction. En 1987, un des frères Sawiris a fondé Orascom Technologies comme représentant de Hewlett-Packard. Présentement, cette compagnie est une des leaders dans le secteur de l'informatique en Égypte. Orascom Technologies est devenue incontournable puisqu'elle a été la première à s'être implantée dans de nombreux secteurs de la nouvelle technologie. Une autre compagnie privée partage le marché de la téléphonie mobile : Misr-Fone, une entreprise égyptienne, a été digérée par multinationale britannique Vodafone. Toutefois, on pouvait lire dans le *Business Monthly* de mai 2002, le magazine de la *American Chamber of Commerce in Egypt (Amcham)*, que la toute puissante Egypt Telecom, toujours la possession de l'État égyptien, allait bientôt s'engager dans la téléphonie mobile.

Par ailleurs, dans le domaine du contenu, la situation semble encore une fois définie et dominée par l'État égyptien. Le principal fournisseur de contenu Al-Ahram, à la fois fournisseur d'Internet et le principal quotidien égyptien est la propriété de l'État (Palmgren 2002).

En ce qui concerne les règlements, l'image n'est pas encourageante. Selon *The Economist* (c- 18 mars 1999), l'Égypte possède des dizaines de milliers de lois, inspirées des lois islamiques, françaises, ottomanes, britanniques et soviétiques. Selon la même source, une poursuite légale pourrait prendre jusqu'à dix ans avant d'être résolue ; en même temps, un enregistrement d'une propriété a besoin de plus de 77 procédures bureaucratiques dans 31

bureaux différents pour s'accomplir. Les lois commerciales et principalement celles régissant le commerce international ne conviennent guère à un pays qui veut devenir un exportateur mondial de haute technologie.

According to industry insiders, one of the main barriers to export promotion is the current state of Egypt's customs regulations. Falling under the mandate of the Ministry of Finance, custom duties are notoriously high while regulations remain inconsistent and confused. (American Chamber of Commerce in Egypt June 2002).

(<http://www.amcham.org.eg/publications/BusinessMonthly/June%2002/FEATURE.ASP>)

Conscient du problème, le ministre du Commerce extérieur a développé en 2002 une politique dont le livre blanc vise tous les secteurs de l'économie et du gouvernement. Il n'a pas encore été appliqué dans les lois égyptiennes.

Notons par ailleurs qu'en 2002, l'Égypte a permis la construction d'un deuxième Smart Village où les infrastructures sont des plus modernes et la réglementation très allégée.

Conclusion

L'objectif de ma thèse est de voir comment les institutions internationales, ainsi que les agences nationales comme l'ACDI, ont défini les problèmes relatifs à la « fracture numérique » entre le Nord et le Sud causée par l'expansion rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication au Nord, et les solutions proposées pour la réduire. Mon hypothèse est que, d'une part, la logique de ces organismes envers la « fracture numérique » est la même logique qu'ils ont adoptée traditionnellement dans leur intervention en développement international : à savoir que la définition des besoins des pays en développement est abordée dans une optique qui est celle des pays développés, à partir de leurs besoins propres et sans tenir compte des vrais besoins et des réalités économiques et politiques ainsi que des caractéristiques culturelles existantes dans ses pays. Tout ce qui les fascine doit fasciner les pays en développement. D'autre part, les pays en développement étant en même temps en besoin d'aide internationale et pris dans une logique qui leur échappe, utilisent des manœuvres dilatoires pour répondre aux exigences des pays donateurs, afin de maintenir leur équilibre politique. À la fin, les gagnants sont, aux meilleurs des cas, les entreprises et les gouvernements du Nord impliqués dans les projets d'aide et les privilégiés des pays du Sud.

On a vu que l'engouement des pays du Nord et des organisations internationales, envers l'utilisation des nouvelles technologies dans les projets de développement s'est matérialisé, notamment, par la création du GEANT par le G8. Celui-ci s'est donné comme objectif de développer des projets basés sur les nouvelles technologies comme outils de développement économique dans les pays du Sud. Il a incité ses derniers à développer leurs propres stratégies nationales qui, en principe, doivent avoir pour objectif l'évaluation des

besoins de leur propre pays. Mais, en même temps, en liant l'aide internationale à l'adoption des projets des pays du Nord en nouvelles technologies, il ne leur laisse pas d'autres choix que de développer leurs stratégies internationales dans une optique qui va plaire aux pays donateurs, sur papier en tout cas. En faisant ça, les pays du Nord vont avoir accès aux marchés encore bruts des pays en développement impliqués. La composition même du GEANT, le groupe comprend des États et des ONG aussi bien que des entreprises, montre bien l'intérêt des pays développés pour que leurs entreprises jouent un rôle de premier plan.

L'Égypte fait partie du GEANT. Elle a développé sa propre stratégie nationale pour répondre aux exigences des pays donateurs et pour profiter de la croissance économique dont les pays du Nord et dont quelques pays du Sud ont bénéficié, la Corée, l'Inde ou la Chine. Tous des pays marqués par de grandes inégalités régionales. Or, et je le montre bien au chapitre quatre, l'Égypte ne réunit pas les conditions nécessaires pour développer une économie basée sur les nouvelles technologies. On a vu que ni son système politique, ni son infrastructure, ni son système judiciaire, et ni ses ressources humaines, en particulier, ne sont prêts à supporter une telle économie.

Le système politique en Égypte, hiérarchique, autocratique et « pharaonique », comme le décrit Ayad, ne peut pas soutenir une économie libérale et privatisée. Premièrement, le gouvernement dans son état actuel perdra beaucoup de pouvoir s'il laisse les entreprises privées et l'investissement étranger contrôler l'économie nationale. Le processus de privatisation imposé par les pays et les organisations donateurs est un nouveau concept pour une société où le gouvernement a contrôlé depuis longtemps la plupart des établissements économiques et financiers vitaux. Or, la stabilité politique est une condition

sine qua non du développement économique, avec ou sans TIC. Il n'est pas étonnant que le processus de privatisation n'ait pas pris l'ampleur souhaitée par les investisseurs étrangers et nationaux. Le gouvernement de Moubarak a peur de ses conséquences. Le chômage que la dénationalisation causerait est le premier item sur la liste des peurs. Le processus de privatisation en Égypte est donc très lent et, parfois, tout à fait insignifiant. D'une part, on en fait juste assez pour permettre au gouvernement de montrer aux pays donateurs sa bonne intention envers leur « prescription », s'assurant ainsi leur aide. Sans, d'autre part, mettre en danger la survie de son système politique et de son pouvoir économique.

Outre les paradoxes du pouvoir, l'état de désuétude de l'infrastructure des télécommunications égyptiennes ne permet pas non plus à cette société de s'embarquer dans l'économie numérique. C'est là qu'il faudrait investir le plus. Là où précisément, dans les pays du Nord, c'est l'État qui a investi et non pas les entreprises privées. Dans un rapport intitulé « Private Participation in Infrastructure in Developing Countries » publié par la Banque mondiale, Clive fait d'ailleurs son auto critique de sa croyance en la privatisation. Critique un peu tardive puisque la Banque mondiale l'a imposée aux pays en développement pendant les dernières deux décennies. Une véritable *crisis of faith*, écrit Madeleine Drohan dans le *Globe and Mail* du 6 août 2003. La Banque mondiale admet enfin que si le secteur privé est en charge des infrastructures, il n'est pas toujours capable de produire des meilleurs résultats que si le secteur public est en charge.

Un autre élément qui mérite d'être souligné est la faible base de développement pour une économie de la connaissance locale. Le prix élevé des ordinateurs par rapport au revenu per capita, et nous pourrions citer d'autres exemples, n'assure pas une diffusion de cet outil au sein d'une grande partie de la population égyptienne, encore moins le développement d'une

industrie en ligne. On devrait d'une part penser à développer des applications qui correspondent au type d'équipement disponible en Égypte. La téléphonie cellulaire s'est vite répandue en Égypte comme partout dans le monde en voie de développement. On voit aujourd'hui se développer toute une série d'applications utilisant le téléphone comme un ordinateur. On pourrait regarder davantage dans cette direction dans l'espoir de développer une industrie autochtone et plus appropriée.

Le plus grand défi pour l'Égypte pour qu'elle puisse faire partie de l'économie numérique globale est l'existence ou plutôt l'inexistence d'un capital humain local qualifié. On l'a vu, le niveau de l'analphabétisme est très élevé surtout parmi les jeunes et ce même s'il a diminué assez rapidement pendant les dernières années. Il est encore plus élevé chez les femmes qui ont, par conséquent, encore moins accès au marché du travail que les hommes : elles forment juste le tiers de la main d'œuvre. Et encore, le taux d'alphabétisation n'est que la première marche vers l'économie de la connaissance. On pourrait très bien imaginer un usage des TIC qui aurait comme objectif premier de réduire l'analphabétisme. Il faudrait bien entendu développer logiciels et applications en arabe et fournir aux instituteurs des régions éloignées et des pauvres urbains formation et équipement.

L'économie numérique a besoin de gens qui sont des universitaires dans les disciplines scientifiques. Or, en Égypte, le pourcentage des étudiants qui poursuivaient des études scientifiques supérieures est très minime. Ce n'est pas les 5000 nouveaux ingénieurs produits en deux ans dans un pays de 68 millions de personnes qui changeront la donne. La formation pourrait avoir comme objectif de donner à tous les étudiants une formation de base en informatique dès le secondaire. L'implantation graduelle mais constante de l'informatique dans toutes les écoles, qu'elles soient privées ou publiques, permettrait de

développer une couche de techniciens qui serviraient de multiplicateurs dans la société. Plutôt que de former des ghettos, ces Smart Villages au service des grandes entreprises occidentales et de l'élite égyptienne, on devrait diffuser le plus possible les connaissances techniques de base dans la société.

Il faut faire attention à ne pas tout peindre en noir. On ne peut nier que l'Égypte a profité de l'introduction des nouvelles technologies dans le pays, surtout le téléphone cellulaire et Internet. La transformation du système juridique devrait éventuellement faciliter la vie des petits entrepreneurs. Ce, même si, pour le moment, c'est une petite minorité autour du pouvoir politique et les grandes firmes anglaises (Vodafone), françaises (Orange) et américaines (Microsoft, Cisco) qui en profitent.

Les technologies de l'information et de la communication doivent être considérées comme des outils ou des facilitateurs. Mais elles ne sont pas capables de créer par elles-mêmes les transformations dans la société. Elles doivent être implantées par des gens dans leur propre contexte social, économique et technologique. Cependant, on peut aisément poser l'hypothèse qu'un investissement dans les TIC, effectué d'abord et avant tout en fonction des intérêts, des besoins et des priorités du peuple de ces pays, s'avèrerait fort avantageux. C'est peut-être rêver que de croire que, dans le futur, le développement international parte d'abord de la situation des pays en développement plutôt que des intérêts des pays développés. Ce serait ramer a contrario du courant de la dépendance et de la domination entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Bibliographie

- American Chamber of Commerce in Egypt, Business Monthly (avril 2002),
<http://www.amcham.org.eg/Publications/BusinessMonthly/April%2002/Followup.asp#2>,
accédé le 14 janvier 2004
- Annan, Koffi (1997) *Secretary-General stresses international community's objective of harnessing informatics revolution for benefit of mankind*, Nations-Unies,
<http://www.un.org/News/Press/docs/1997/19970424.sgsm6224.html>, accédé le 10 janvier 2004.
- Ayad, Christophe (2002) *Géopolitique de L'Égypte*, Éditions Complexe, Bruxelles.
- Beck, Ulrich (2000) *What is Globalization?*, Cambridge: Polity Press
- Brown, Mark Mallock (2004) *Un monde d'expérience du développement*, PNUD,
<http://www.undp.org/french/aboutundp-f.htm>, accédé le 13 janvier 2004.
- Business Software Alliance (2004) *Global Software Piracy Study*,
<http://global.bsa.org/globalstudy/>, accédé le 14 janvier 2004.
- Carana Corporation (2002) « Privatization in Egypt », *Quarterly Review*, April – June 2002,
<http://www.carana.com/pcsu/monitor/quarterly-2002-2.pdf>, accédé le 14 janvier 2004.
- Cardoso, F.H. et Faletto, E. (1978) *Dépendance et développement en Amérique Latine*, Paris :
Presses Universitaires de France.
- Castells, Manuel (1998) *La société en réseaux*, Paris : Librairie Arthème Fayard.
- Center for Development Research (ZEF) (1995), « About ZEF », http://www.zef.de/about_zef.htm,
accédé le 13 janvier 2004.
- Centre de recherches pour le développement international (2004) *Le centre de recherches pour le développement international*, <http://www.idrc.ca/fr>, accédé le 11 janvier 2004.
- Compaine, Benjamin M. (2001) *The Digital Divide: Facing a Crisis or Creating a Myth?*,
Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.
- Dot Force (2001a) *Digital Opportunities for All : Meeting the Challenge. Report on the Digital Opportunity Task Force (Dot Force)*,
http://www.dotforce.org/reports/DOT_Force_Report_V_5.0h.pdf, accédé le 13 janvier 2004.
- Dot Force (2001b) *About the Dot Force*, <http://www.dotforce.org/about/>, accédé le 11 janvier 2004.
- Drohan, Madeleine (2003) *Now they tell us : Privatisation is no panacea*, The Globe and Mail, 6 août 2003.
- Egyptian Cabinet – Information and Decision Support Center (IDSC) *Development Indicators in Egypt*, <http://www.indicators.gov.eg/ViewIndicator/ViewIndicator.asp>, accédé le 14 janvier 2004.
- Escobar, Arturo (1995) *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*,
Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- Fondazione Eni Enrico Mattei (1989) *Overview*,
<http://www.feem.it/Feem/Func/Overview/default.htm>, accédé le 13 janvier 2004.

- G8 (2000), *Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information*, Okinawa, Japon, <http://www.osiris.sn/charte-g8.html>, accédé le 10 janvier 2004.
- Gouvernement du Canada, (2003) *Historique du G8*, <http://www.g8.gc.ca/background-fr.asp>, accédé le 10 janvier 2004.
- Government of Egypt, (septembre 1999) *National ICT Strategy* (en arabe), www.mcit.gov.eg/plan.html, accédé le 21 août 2001.
- Harris, Clive (avril 2003) *Private Participation in Infrastructure in Developing Countries : Trends, Impacts, and Policy Lessons*, World Bank Working Paper No. 5.
- Hedley, Alan (2000) « The Information Age: Apartheid, Cultural Imperialism, or Global Village? », dans G. David Garson (dir.) *Social Dimensions of Information Technology: Issues for the New Millennium*, Hershey, PA: Idea Group Publishing, pp. 278-290.
- Held, David, McGrew, Anthony, Goldblatt, David et Perraton, Jonathan (1999) *Global Transformations: Politics, Economics and Culture*, Stanford, California: Stanford University Press.
- Institut national d'études démographiques – INED (2003) *Population en chiffres*, <http://www.ined.fr/population-en-chiffres/monde/index.html>, accédé le 14 janvier 2004.
- International Report (2001) *Egypt 2001 : Privatization Seen as Key to Market Reforms*, <http://www.internationalreports.net/middleeast/egypt/2001/privatization.html>, accédé le 14 janvier 2004.
- Japanese Institute of Global Communications (2003) *About J.I.Glocom and Glocom Platform*, <http://www.glocom.org/about/index.html>, accédé le 11 janvier 2004.
- Mansell, Robin et Wehn, Utah (1998) *Knowledge Societies: Information Technology for Sustainable Development*, New York: Oxford University Press Inc.
- Markle Foundation (2004) *About Markle*, http://www.markle.org/about/about_index.stm, accédé le 13 janvier 2004.
- McConnell International (2000) *Risk E-Business : Seizing the Opportunity of Global E-Readiness*, <http://www.mcconnellinternational.com/strategies.html>, accédé le 14 janvier 2004.
- Middle East Times (issue 36) *Microsoft to help Egypt fight software piracy*, <http://www.metimes.com/issue36/bus/04microsoft.htm>, accédé le 14 janvier 2004.
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (2002) *L'Accord de libre-échange nord-américain, Chapitre 11 : Investissement*, <http://www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/chap11-fr.asp>, accédé le 10 janvier 2004.
- Ministry of Communications & Information Technology (2001) *The Development of CIT Industry in Egypt*, http://www.mcit.gov.eg/minister_presentation/acham_files/frame.htm, accédé le 14 janvier 2004.
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (2003) *Aide internationale*, http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/cnd-world/chap6-fr.asp, accédé le 13 janvier 2004.
- Morrow, Adam (février 2003) *A learner Cairo Telecomp looks at Free Internet one year on*, <http://www.amcham.org.eg/Publications/BusinessMonthly/February%2003/Reports.asp>, accédé le 14 janvier 2004.
- Nations-Unies (2002) *Conseil économique et social (ECOSOC)*, <http://www.un.org/french/ecosoc/2002/overview.htm>, accédé le 13 janvier, 2004.

- Norris, Pippa (2001), *Digital divide?: civic engagement, information poverty, and the Internet worldwide*, Cambridge University Press.
- Orascom (2004), *The Organization*, <http://www.orascom.com/organiz.htm>, accédé le 14 janvier 2004.
- Palmgren, Mats (mai 2002), *Connecting the dotcoms*, American Chamber of Commerce in Egypt, <http://www.amcham.org.eg/publications/BusinessMonthly/May%2002/FEATURE.ASP>, accédé le 14 janvier 2004.
- State Information Service (2001) *Preface*, <http://www.sis.gov.eg/yb2001f/ehhtml/fram1.htm>, accédé le 13 janvier 2004.
- The Economist (18 mars 1999),
- (a) *The IMF's Model Pupil*
 - (b) *Hesitant revolutionaries: Where does Egypt fit in the world?*
 - (c) *New and old*
- The Economist (19 juillet 2001) *Summer of fury: Egypt's growing pile of woes risks spontaneous combustion*.
- The World Bank Group (2001) *World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty*, <http://www.worldbank.org/poverty/wdrpoverty/>, accédé le 13 janvier 2004.
- UNDP (1999) *Human Development Report 1999 : Globalization with a Human Face*, <http://hdr.undp.org/reports/global/1999/en/>, accédé le 13 janvier 2004.
- UNDP (2002) *Deepening democracy in a fragmented world*, <http://hdr.undp.org/reports/global/2002/en/>, accédé le 13 janvier 2004.
- UNDP (2003) *Egypt : Human Development Report 2003*, http://www.undp.org.eg/publications/ENHDR_2003/NHDR2003.htm, accédé le 13 janvier 2004.
- UNDP (2003) *Human Development Report 2003, Millennium Development Goals : A compact among nations to end human poverty*, <http://www.undp.org/hdr2003/>, accédé le 13 janvier 2004.
- UNDP, Accenture, Markle Foundation (2001) *Creating a Development Dynamic: Final Report of the Digital Opportunity Initiative*, <http://www.opt-init.org/framework/DOI-Final-Report.pdf>, accédé le 13 janvier 2004.
- UNESCO (1999-2000) « *Technologies de l'information et de la communication et processus sociaux* ».
- United Nations Conference on Trade and Development (2004) *Welcome to the UNCTAD website*, <http://www.unctad.org>, accédé le 13 janvier 2004.
- United Nations Development Programme (2003) *Le Rapport du Développement Humain dans le monde Arabe 2003*, <http://www.undp.org/rbas/ahdr/frenchpresskit2003.html>, accédé le 14 janvier 2004.
- Veecam (2004) *Vecam*, <http://www.vecam.org/>, accédé le 11 janvier 2004.
- Wallerstein, Immanuel (1974) *The Modern System: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century*, Academic Press, New York.
- Whelan, Susan (2003) *Stratégie de l'ACDI pour mettre le savoir au service du développement au moyen des technologies de l'information et des communications*, Agence canadienne de

développement international (ACDI), <http://www.acdi-cida.gc.ca/tic>, accédé le 13 janvier 2004.

World Bank (2003), « *World Development Indicators* ».